



COUR D'ALGER

10 ans de prison ferme requis contre Mohamed Loukal

P 16

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Réunion avec les pays contributeurs des troupes de la Minurso

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 10 octobre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5659 - 19^e année

LE POUVOIR D'ACHAT FACE À L'EMPRISE DE LA SPÉCULATION



L'Algérien moyen mis à rude épreuve

► Ce qu'en pensent les associations des consommateurs

P 4

CONSEIL DES MINISTRES

VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS ET VÉHICULES NEUFS

Le Président autorise l'importation

Le président Tebboune débloque le dossier de l'automobile: Les citoyens peuvent désormais importer, à leurs frais, les véhicules de moins de trois ans, alors que les constructeurs étrangers sont autorisés à vendre les véhicules neufs sur le marché algérien.

LIRE EN PAGE 3

ÉDUCATION

Les écoliers subissent toujours la lourdeur du cartable

P 16

IL REVIENT À SON MEILLEUR NIVEAU



Mahrez impose la reconnaissance à Guardiola

P 7

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Dolly Desbois, la candidate à battre

P 14



Phs : DR



LA PREMIÈRE MINISTRE FRANÇAISE EST ARRIVÉE À ALGER A LA TÊTE D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION

Benabderrahmane - Borne : c'est parti pour les pourparlers

P 16

LA PREMIÈRE MINISTRE FRANÇAISE À ALGER

Benabderrahmane - Borne : c'est parti pour les pourparlers

Les gouvernements algérien et français ont entamé hier, les pourparlers bilatéraux relatifs à la 5e session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) qui se tient à Alger sous la coprésidence d'Aimène Benabderrahmane et d'Elisabeth Borne. Les discussions devraient aboutir sur la conclusion d'accords dans les domaines « spécifiques » de la jeunesse et de la coopération économique.

Dans la foulée, la Première ministre française, Elisabeth Borne, a entamé hier après-midi une visite de deux jours en Algérie. La responsable française est arrivée à Alger à la tête d'une importante délégation composée d'une dizaine de



ministres de son gouvernement. Mme Borne a été accueillie à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Premier ministre, Aimène Benabderrahmane, accompagné du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et de membres du gouvernement.

Aux environs de 18 heures, le Premier ministre, Aimène Benabderrahmane, a eu des entretiens bilatéraux avec son homologue française qu'il a accueillie au Palais du gouvernement. Selon un communiqué des services du Premier ministre algérien, les entre-

tiens entre les deux parties ont eu lieu avant le début des travaux de la 5e Session du CIHN, présidé par les Premiers ministres des deux pays.

Côté français, Elisabeth Borne annonce la couleur sur les réseaux sociaux. « Par notre histoire commune et nos défis futurs, la France et l'Algérie sont liées. Renforcer et renouveler notre partenariat, c'est le sens de ma visite et de mes échanges avec le Premier ministre Benabderrahmane », a tweeté la Première ministre française à son arrivée à Alger. Programmée au lendemain de la visite du président français, Emmanuel Macron en Algérie

et à la faveur de laquelle il a conclu avec le président algérien Abdelmadjid Tebboune un partenariat renouvelé engageant les deux pays sur la base de la Déclaration d'Alger, la réunion de la 5e Session du CIHN aborde les choses sérieuses. Auparavant, et après son arrivée en Algérie, la Première ministre française s'est dirigée vers le Sanctuaire du Martyr où elle a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et a observé une minute de silence à la mémoire des chouchada de la Guerre de libération nationale.

F. Guellil

DIPLOMATIE NATIONALE

Lamamra fait le bilan et aborde les défis

La célébration, hier, de la Journée nationale de la diplomatie, a été l'occasion pour le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, de tenir une conférence de presse concernant les positions de l'Algérie sur les questions actuelles.

LES PRÉPARATIFS DU SOMMET ARABE SONT TERMINÉS

Naturellement, l'essentiel de l'intervention de Lamamra a été consacré au Sommet arabe qui se tiendra à Alger les 1er et 2 novembre. Lamamra a confirmé que les préparatifs de ce rendez-vous sont achevés. Il a annoncé la venue du secrétaire général de la Ligue arabe pour la concertation que cette institution a, en pareille circonstance, avec le pays hôte et ce sera la phase finale du processus de préparation. Il a rappelé que le président, Abdelmadjid Tebboune, a tenu à adresser des messages personnels à l'ensemble des chefs d'État arabes et la dernière invitation sera remise aujourd'hui au président des Comores. Lamamra a insisté sur le contexte international marqué par des bouleversements, et sur les décisions qui sortiront du Sommet pour imposer l'existence en force du monde arabe dans l'après Covid et l'après-guerre en Ukraine.

« SI LES FRÈRES PALESTINIENS S'UNISSENT... »

A propos de la réunion des factions palestiniennes pour unifier leurs rangs, le chef de la diplomatie nationale estime

que cela fait partie intégrante des conditions de succès du sommet arabe. "Si les frères palestiniens s'unissent, ce sera une base solide pour soutenir l'unité du monde arabe pour la victoire de la cause palestinienne et pour trouver des formes d'action renouvelées en relation avec les nouvelles données de l'arène moyen-orientale et internationale", a-t-il déclaré. Pour Lamamra, il n'y a aucun doute que le prochain sommet, qui se déroule dans des circonstances internationales complètement différentes de ce qui était par le passé, sortira avec des résultats qui feront un moment exceptionnel dans l'histoire de l'action arabe commune et particulièrement concernant les droits nationaux imprescriptibles du peuple palestinien et concernant les défis à relever par le monde arabe. L'initiative prise par le président Tebboune d'amener les Palestiniens à unir leurs rangs, est soutenue au plan arabe et accepté au plan palestinien, souligne le ministre des Affaires étrangères soulignant que l'Algérie a fait un travail préparatoire en coordination avec un certain nombre de dirigeants de pays qui se sont impliqués dans l'effort visant à la réconciliation palestinienne.

ALGÉRIE-FRANCE, UNE NOUVELLE PAGE

À propos des relations algéro-françaises, Lamamra a confirmé qu'une nouvelle page s'était ouverte avec Paris après la récente visite de Macron, caractérisée par des conversations longues et profondes avec le président Tebboune.

"La compréhension entre les deux présidents était complète, et nous espérons maintenant que la vision que les deux Présidents ont développée et qui s'est cristallisée dans la Déclaration d'Alger, en particulier, sera mise en œuvre", a ajouté Lamamra. Il a expliqué que l'espoir de la partie algérienne est d'ouvrir une nouvelle page qualitative d'une manière qui réponde également aux exigences de la dignité et de la sécurité du citoyen algérien dans la diaspora, ainsi que des relations économiques selon un modèle gagnant-gagnant, dans le cadre des relations Europe-Afrique et Europe-monde arabe et à la lumière du rôle stratégique pris par les hydrocarbures sur la scène internationale et qui fait de l'Algérie un acteur fondamental dans la région et dans les relations économiques internationales.

UNE VALEUR AJOUTÉE AUX BRICS

Lamamra a évoqué la diplomatie économique. « Parallèlement aux efforts de l'Algérie visant la réunification et le renforcement des piliers de la paix et de la stabilité régionale et internationale, la diplomatie nationale intensifie son activité économique à travers une stratégie globale d'orientation de la coopération internationale selon la logique de l'équilibre des intérêts, incarnant les objectifs de l'ambitieux programme de développement », a-t-il déclaré, soulignant que l'Algérie est en mesure d'apporter « de la valeur ajoutée au groupe BRICS ».

M'hamed Rebah

PARTENARIAT D'AFFAIRES Djezzy et la BNA concluent un accord

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy et la Banque nationale d'Algérie ont annoncé hier la signature d'une convention de partenariat d'affaires dans le cadre du développement de l'activité commerciale des deux institutions.

Selon un communiqué de presse rendu public, cet accord permettra « aux deux parties de procéder à l'échange d'une multitude de services innovants, afin de développer des solutions plus intégrées et plus adaptées aux nouveaux besoins du marché notamment en matière de paiement électronique ».

À cette occasion, Mahieddine Allouche, directeur général par intérim de Djezzy, a déclaré : « Ce partenariat marque un grand pas vers la diversification des services que nous offrons à nos clients ainsi que la modernisation de nos processus financiers. Il nous permettra de créer des synergies entre deux secteurs fondamentaux de l'économie et de contribuer ensemble à enrichir le paysage numérique du pays ». De son côté, Mohammed Lamine Lebou, directeur général de la BNA a indiqué : « Nous sommes fiers de mettre au profit de Djezzy, l'expérience avérée de la BNA en matière de numérisation des moyens de paiement. Ce partenariat donnera un nouvel élan à notre démarche commune qui s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics et qui a pour principal but de répondre au mieux aux besoins des citoyens, de promouvoir l'inclusion financière et la transformation digitale ». Pour rappel, la cérémonie de signature a eu lieu hier au siège de Djezzy à Dar El Beida à Alger en présence des deux directeurs généraux ainsi que des cadres des deux entités.

S. O.

ÉVOLUTION DES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES Les Présidents Tebboune et Macron expriment leur satisfaction

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, un appel téléphonique du président de la République française, Emmanuel Macron, lors duquel ils ont passé en revue les relations bilatérales et exprimé leur satisfaction pour l'évolution positive et le niveau de ces relations, indique un communiqué de la présidence de la République. « Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour, un appel téléphonique du président de la République française, Emmanuel Macron, lors duquel ils ont passé en revue les relations bilatérales et exprimé leur satisfaction pour l'évolution positive et le niveau de ces relations », lit-on dans le communiqué. Les deux Présidents ont évoqué également « la réunion importante de la 5e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français qui se tient à Alger, ainsi que les développements de la situation dans la région », conclut la même source.

R. N.

VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS ET VÉHICULES NEUFS

Le Président autorise l'importation

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est saisi hier, lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, du dossier lancinant de l'automobile qui reste à la traîne dans les couloirs du ministère de l'Industrie.

Le chef de l'Etat a pris des décisions immédiates concernant l'importation des véhicules. Ainsi, il a ordonné au Gouvernement de permettre aux citoyens d'importer, à leurs frais, les véhicules de moins de trois ans, alors que les constructeurs étrangers sont autorisés à vendre les véhicules neufs sur le marché algérien. En effet, et comme il fallait s'y attendre, le Conseil des ministres s'est réuni en session extraordinaire pour examiner le projet de loi des finances (PLF-2023). Après la présentation du texte par le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, le Président a donné plusieurs instructions à effet immédiat relative notamment aux questions d'urgence. Il s'agit en fait de dispositions à inclure dans le PLF-2023.

La première concerne le quotidien des citoyens qui, depuis quelques semaines, souffrent d'un manque en matière de produits alimentaires de base, tels que le lait et l'huile de table. A ce titre, il ordonne au Gouvernement de veiller à garantir en permanence la disponibilité des produits subventionnés par l'Etat au profit du citoyen. Et en parallèle mener une lutte



PH : DR

sans merci contre le phénomène de la spéculation sous toutes ses formes. « Le citoyen avant tout », pour paraphraser le chef de l'Etat dans son message adressé aux membres du Gouvernement. La deuxième instruction est relative au dossier de l'automobile dont le Président a donné son feu vert en vue de permettre aux citoyens, à leur frais et besoins personnels, d'importer des véhicules de moins de trois ans, alors que les constructeurs étrangers peuvent désormais vendre des véhicules neufs sur le marché algérien. D'autre part, le chef de l'Etat a invité le Gouvernement à suivre strictement le parachèvement du processus de lancement d'« une véritable industrie automobile en Algérie », le tout « dans les plus brefs délais », persiste et signe-t-il. Dans ce cadre, il a ordonné de finaliser le cahier des charges relatif aux concessionnaires automobiles pour sa présentation lors du prochain Conseil des ministres en vue de sa mise en œuvre avant fin 2022.

Concernant le secteur des Finances, le Gouvernement est instruit de poursuivre la modernisation et la numérisation de tous les secteurs. Autrement, la « numérisation totale » de tous les secteurs en 2023, en accordant un intérêt particulier à l'accélération de la digitalisation du secteur fiscal et des biens appartenant à des individus dans tous les domaines pour recenser la fortune, au lieu d'une politique fiscale ne ciblant que les petits fonctionnaires et travailleurs. C'est-à-dire, la mise en place, d'un Impôt sur la fortune (ISF). Pour ce faire, une opération de recensement des potentialités financières et matérielles sous toutes leurs formes, sur le marché parallèle, s'impose selon le chef de l'Etat, qui a ordonné le lancement d'« un plan national » pour l'enregistrement de toutes les transactions commerciales sur un réseau électronique d'informations et de données auprès du secteur fiscal. D'autre part, le Président a ordonné la création de zones franches à Tindouf,

Timiaouine, Tinzaouatine et Taleb Larbi, à même d'atteindre une flexibilité économique. Dans la foulée, les exportateurs sont appelés à orienter les produits dits « non consommables » de fabrication locale, comme le plastique et ses dérivés, vers les marchés étrangers et dont la liste des articles concernés sera définie et rendue publique ultérieurement. A propos du secteur de l'Habitat, une instruction porte sur l'affectation d'assiettes foncières pour la construction de logements sociaux, et le maintien du programme de l'habitat rural. Egalement, le Président a appelé au lancement d'une consultation nationale pour « trancher définitivement » le projet de la nouvelle ville de Boughezoul. Au titre du secteur de l'Education, le ministre de la tutelle est appelé à « exploiter de façon optimale et efficace » les structures et établissements, ainsi que tous les moyens disponibles actuellement, de façon à préserver les capacités financières de l'Etat et en tirer avantage au profit du secteur de l'Education.

Enfin, le chef de l'Etat a ordonné au ministre de l'Intérieur de procéder en urgence à l'élaboration de nouveaux Codes communal et de wilaya dans le cadre d'une révision « approfondie » afin de permettre une meilleure performance et des prestations à la hauteur des attentes des citoyens. En sus de l'élaboration d'« une étude approfondie » en prévision de la révision globale du système de fiscalité locale.

Synthèse Farid Guellil

6E RECENSEMENT GÉNÉRAL

Les délais prolongés jusqu'au 16 octobre

Le ministère de la Numérisation et des statistiques a annoncé, hier, la prorogation de l'opération du 6e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) au 16 octobre prochain. Soit une semaine de plus par rapport à la date de la clôture de l'opération fixée au 9 du mois courant. A ce titre, l'Office national des statistiques (ONS) a déclaré dans un communiqué publié par le ministère que l'opération de la collecte des données du RGPH qui devait se terminer, hier est prolongée « Compte tenu de l'importance capitale du Recensement général de la population et de l'habitat et soucieux d'obtenir des informations statistiques exhaustives et détaillées sur la population et le parc de logement, l'ONS porte à la connaissance de l'ensemble des concernés que l'opération de recensement se poursuivra jusqu'au 16 octobre 2022 », précise le communiqué. Programmé initialement le 25 septembre au 9 octobre le 6e RGPH revêt une « importance stratégique » dans la mesure où les données qu'il fournira refléteront fidèlement le degré d'application sur le terrain des réformes engagées par l'Etat à tous les niveaux au cours de ces dernières années, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des engagements internationaux, à l'instar des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Rappelant que Le directeur de l'ONS Youcef Baazizi a déclaré au début de l'opération que « C'est un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics » ajoutant que « Ce recensement permettra aux pouvoirs publics d'agir de façon ciblée et d'ajuster les politiques de développement au niveau local. On saura ainsi qu'est-ce qui manque, où ça manque. Ça permettra aussi d'opérer des rééquilibres au niveau régional et de mettre la lumière sur les zones d'ombre » D'autre part le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane a parlé du but du recensement qui consiste à « donner une nouvelle dimension de développement pour le citoyen dans les plans de croissance socioéconomique ». Cette initiative selon lui va permettre à l'Algérie d'obtenir une base de données solide et conséquente. Ces informations sont très importantes et constitueront de réels indicateurs socioéconomiques qui vont donner aux responsables les outils nécessaires à la « prise en charge des besoins croissants de la population » De plus, cette opération permettra aussi « la réalisation des infrastructures d'appoint nécessaires d'autre part ».

M. Seghilani

PROTÉGER L'ÉCONOMIE ET RENFORCER LE POUVOIR D'ACHAT

L'équation budgétaire du PLF-2023

L'avant-projet de la loi de finances 2023 a été examiné hier, lors d'un Conseil des ministres spécial, présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Prévu initialement dimanche dernier, le chef de l'Etat a décidé de reporter d'une semaine l'examen et l'adoption du texte pour lui consacrer une séance spéciale. Dans le fond, la préservation du pouvoir d'achat impacté par une forte inflation sur les ménages est l'un des principaux points de cet avant-projet. Il faut noter ici que l'inflation est mondiale et non propre à l'Algérie. Le Président a déjà engagé des mesures importantes pour appuyer le pouvoir d'achat avec notamment la suppression de l'IRG pour certaines catégories. Le Smig (Salaire minimum) a été aussi revu à la hausse. Il faut rappeler, aussi, la suppression de tous les impôts et taxes sur le e-commerce, les téléphones portables, les matériels informatiques à usage personnel et les start-up en se contentant des tarifications réglementées, et ce, sur décision du président de la République, pour ne citer que ceux-là.

Globalement le budget de l'Etat pour l'exercice 2023 s'inscrit dans le proces-

sus entamé par le gouvernement visant l'optimisation des ressources, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale et la maîtrise des dépenses publiques. L'année 2023 connaîtra également une augmentation des salaires, de l'allocation chômage et des pensions de retraite comme annoncé par le chef de l'Etat. Pour ce qui est du deuxième point, il faut rappeler qu'un décret interministériel, astreint les bénéficiaires de l'allocation chômage (des primo-demandeurs de moins de 40 ans) à s'inscrire obligatoirement dans un stage d'apprentissage d'un métier ou perfectionnement des compétences déjà acquises, d'une durée de 3 à 6 mois, au minimum. À la faveur de ces futures augmentations annoncées, l'évolution des budgets de certains ministères devrait se poursuivre, à l'instar du ministère de l'Éducation qui devrait connaître une hausse pour la deuxième année consécutive pour répondre à l'augmentation des salaires des enseignants décidée par le chef de l'Etat. De même pour le secteur de la Santé, entre autres. Ceci comme mesures sociales devant être incorporés dans le PLF-2023 à l'effet d'améliorer la vie et le quotidien des

citoyens. Sur le plan économique, la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger est un dispositif qui vise à mettre les fonds publics à l'abri de la dilapidation. À ce titre, le Président Tebboune a donné, lors du dernier Conseil des ministres, des instructions à l'effet de réviser les dispositions du projet de loi "en veillant, par tous les moyens, à la préservation et à la protection des deniers du peuple de toutes formes de malversation". Le Président de la République a souligné, à cet effet, que "l'atteinte à l'économie nationale ne relève pas du délit, mais du crime qui ne saurait être pardonné, tout autant que les infractions à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux qui constituent, elles aussi, un crime nuisible aux intérêts du pays et exige l'application des peines les plus lourdes". Le Président Tebboune a donné, à la même occasion, des instructions générales pour "rationaliser" la réglementation dans tous les domaines, en s'appuyant sur les mutations économiques à traiter dans le cadre d'une logique purement économique,

« afin d'insuffler un nouvel élan à la dynamique de développement en matière de services et d'investissement". Il a également préconisé de "procéder au changement des lois entravant la dynamique économique que connaît le pays ». Ainsi, la restriction des flux des importations devrait se poursuivre également pour consolider la démarche du gouvernement en matière de la politique de rationalisation des importations. Le PLF-2023 intervient dans un contexte des plus favorable pour l'Algérie avec des prévisions du maintien à un niveau élevé des exportations d'hydrocarbures courant 2023, alors que le taux de change se stabiliserait au regard du raffermissement du dinar sur le marché interbancaire officiel face à l'euro et au dollar américain.

Après le Conseil des ministres, le projet sera soumis prochainement au débat du Parlement nationale sous ses deux chambres. À souligner que la loi organique 18-15 relative aux lois de finances entrera en vigueur en 2023. Son objectif : faciliter l'accès des citoyens à l'information se rapportant à la dépense des fonds publics.

Brahim Oubellil

BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT ET EMPRISE DE LA SPÉCULATION

L'Algérien moyen mis à rude épreuve

Durant ces dernières années, la majeure partie de la population algérienne ne cesse de crier son désarroi face à la cherté de la vie. Entre produits de première nécessité parfois hors de portée et les nouvelles envolées des prix, les foyers modestes sont au bord de la frénésie.



PH: DR

Actuellement, force est d'admettre, en effet, que l'augmentation exponentielle des revenus énergétiques ne s'est pas traduite par des améliorations socio-économiques pour les citoyens algé-

riens. Le taux de chômage élevé, l'inflation galopante ou la hausse exponentielle des prix, est plus que jamais palpable, ce qui s'affiche comme une source de mécontentement social. Certes,

le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en place une série de mesures pour contenir la baisse du pouvoir d'achat, entre allocations chômage, augmentations de salaires,

retenue des tarifs de base ou subventions pour certains biens de consommation. Mais ce qui n'échappe à aucun citoyen algérien et le gouvernement, c'est cette frustration qui ne s'apaise pas. Le scénario reste préoccupant et la plupart des familles ont à peine une marge de manœuvre pour affronter les fins de mois. Approché pour connaître à quel point cette cherté du quotidien, certains habitants au niveau de la capitale, n'ont pas caché leur amertume. « Nous n'arrivons plus à boucler nos fins de mois, tellement les prix des produits alimentaires ont doublé, voire triplé », a confié un père de famille accosté aux abords du centre payeur, au niveau de Ben Omar. D'autres s'interrogent sur les raisons de cette flambée des prix, même si les plus avisés sont conscients que la cause principale est due à l'inflation, causée elle-même par la spéculation, qui à son tour est

une victime collatérale du marché noir. « À qui profite ces prix élevés ? », nous demande ce vieux retraité rencontré au marché menant vers la station de bus de « Ben Omar ». Mais comment expliquer à une personne, de surcroît par les chiffres, que cette situation réside dans des équations quelque peu compliquées. Quoi qu'il en soit, ces lignes sont le reflet du citoyen algérien, qui au bord du gouffre, crie sa détresse, tout en acceptant son sort, en attendant des jours meilleurs. « Nous sommes confiants, car notre président nous a promis de combattre la corruption, la bureaucratie et de punir les ennemis du pays », nous lance cette femme de foyer, d'un certain âge, beaucoup plus préoccupée par l'incertitude de l'avenir de ses trois enfants, que toute autre chose. L'espoir fait vivre... vivement l'Algérie nouvelle... »

H. S. A.

ILSONT DIT... ILSONT DIT... ILSONT DIT... ILSONT DIT...

HADJ TAHAR BOULENOUAR, PRÉSIDENT DE L'ANCA, AU COURRIER D'ALGÉRIE :

« La spéculation doit être éradiquée à la source »

Suite aux récentes requêtes du parquet de la République, de soumettre les affaires relatives à la spéculation sur les marchandises et à la hausse injustifiée des prix, en vue de leur traitement au niveau du service central de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational, nous avons sollicité Hadj Tahar Boulenouar président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), afin de nous faire part de son opinion sur cette décision relevant du ministère de la justice.

D'emblée, tout en saluant cette initiative, notre interlocuteur a mis l'accent sur l'importance de ne pas incriminer tous les commerçants, en se basant uniquement sur le fait de sa détention de marchandises destinées à la commercialisation légale. « Déjà pour le principe, c'est tout à fait normal, la spéculation est un crime économique, qui nuit à l'économie nationale, qui nuit au consommateur, et qui nuit même au commerçant légal. Nous sommes contre la spéculation qui doit être éradiquée, et qui doit être criminalisée aussi. Pour déterminer toute forme ou acte de spéculation, l'enquête doit être sûre. Car parfois, des commerçants qui ont un surplus de marchandise, approvisionnent leur magasin au fur et à

mesure, chose qui est tout à fait normale. Mais en cas de contrôle, il pourrait être accusé, et cette marchandise stockée sera considérée comme destinée à la spéculation, alors qu'à l'origine elle était destinée à la commercialisation. Il faut donc qu'il y ait des enquêtes fiables. Par le passé, il y a eu des commerçants à qui on a fermé ou saisi leur marchandises, mais au niveau de la justice, ils ont été innocentés, en établissant après enquête fiable que cette marchandise n'était pas destinée à la spéculation », a soutenu le premier responsable de l'ANCA.

« LA SPÉCULATION EST DIRECTEMENT LIÉE À L'INFORMEL »

Pour Boulenouar, avant de s'attaquer à la spéculation, il est primordial de lutter au préalable contre un autre fléau illégal déterminant, à savoir le marché informel. Et d'ajouter : « Il faut combattre la spéculation à la source. La facturation n'est pas encore généralisée, pourquoi ? À cause de l'informel. On doit donc combattre l'informel. Car la spéculation est directement liée à l'informel. Donc pour éradiquer carrément la spéculation, il faut en parallèle éradiquer l'informel. Donc, si un commerçant a peur qu'on trouve chez lui telle marchandise et qu'on

l'accuse par la suite de spéculer, cela va le pousser à radier son registre de commerce et travailler au noir, puisqu'il pensera qu'ainsi, personne ne viendra le déranger. Et d'où viennent ces marchandises destinées au réseau informel, ce sont des sources, entre importateurs et producteurs. Et d'où vient cet informel ? Il vient du fait que le stockage n'est pas totalement sous contrôle. Comme certains qui ont des chambres froides et des dépôts non-déclarés ».

« J'ENCOURAGE LES COMMERCANTS À DÉCLARER LEUR LIEU DE STOCKAGE »

Enfin, le président de l'ANCA, persuadé « À l'occasion, je lance un appel à tous les opérateurs économiques pour déclarer leur lieu de stockage, sans avoir besoin de créer un nouveau registre de commerce. Il n'a qu'à s'orienter vers la Direction du commerce, et faire part de ses dépôts de stockage, même s'il en possède une vingtaine, il sera couvert par la loi et ne sera pas sanctionné. Car automatiquement, si ces lieux sont loin du magasin, en cas de visite ou contrôle inopiné, par les services de sécurité ou la gendarmerie notamment, cela risque de soumettre ledit commerçant à un PV de justice »

HASSAN MENOVAR, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « EL AMAN »

« Ces criminels doivent être traités avec fermeté »

Pour sa part, Hassan Menouar, président de l'Association « EL AMAN » pour la Protection des Consommateurs, s'est prononcé sur l'état d'urgence quant à « ces criminels qui portent atteinte à la quiétude du citoyen et à l'économie nationale », appelant les autorités compétentes à appliquer la loi dans « sa rigueur la plus totale ». Invité à s'exprimer sur les ondes de la Chaîne 3 à statuer sur ces nouvelles mesures de lutte contre la spéculation et l'informel, Menouar a fait part de son appréhension face à ces « lois et règlements qui n'arrivent pas à être exécutés et qui ne font plus peur, ni aux spéculateurs, ni aux contrebandiers », ajoutant sur les conséquences de telles pratiques illégales sur le pouvoir d'achat du consommateur : « nous subissons toujours les problèmes de spéculation négative, de rétention, d'informel, qui ne font qu'aggraver la situation du pouvoir d'achat d'abord, de la rarefaction de certains produits qui sont devenus des produits de base ». Le premier responsable d'El Aman justifie ses propos par le fait que « ces problèmes préoccupent plus que jamais les esprits des Algériens », lesquels au lieu de se concentrer sur « d'autres problématiques comme la santé publique, le changement climatique, les technologies », se focalisent sur les pénuries de lait, d'huile », déplore-t-il. L'invité de la radio algérienne poursuit en qualifiant ces pratiques de malveillantes, créant par là des perturbations de marché, militant en faveur d'un recensement et une numérisation de façon permanente et continue, à même de récupérer l'informel et le remettre son argent dans des réseaux officiels. « Nous devrions réguler le marché d'une façon professionnelle, recenser, identifier, numériser, enregistrer toutes les distributions ». Enfin, Menouar soutient « la réalisation d'infrastructures commerciales de manière étudiée, avec une distribution urbaine correctement élaborée, ce qui peut être aussi considéré comme une régulation du marché, avec la participation du citoyen », conclut-il.

H. S. A.

MUSTAPHA ZEBDI, PRÉSIDENT DE L'APOC :

« Priver le consommateur de produits essentiels est un crime en soi »

Par ailleurs, et afin d'en savoir davantage sur les aboutissants et pour une lecture élargie de cette décision juridique, nous avons pris attache avec Mustapha Zebdi, en sa qualité de président de l'Association de protection et d'orientation des consommateurs (APOC), lequel a mis en exergue l'importance de protéger le consommateur contre toute forme de spéculation déstabilisatrice.

« Priver le consommateur algérien de produits alimentaires essentiels est un crime en soi. Cette loi est censée être appliquée pour éradiquer toute forme de spéculation. Elle est

promulguée depuis des mois, certes, avec des effets et des échos positifs, mais les crises répétées sur les produits de première nécessité et la crainte d'une spéculation accrue, nous a interpellés.

Pour nous, c'est toucher à la quiétude du consommateur algérien. Nous ne sommes pas dans l'obligation de prendre une arme pour déstabiliser le consommateur ou bien l'inquiéter, ce genre de pratique commerciale est aussi un facteur de déstabilisation.

Pour ceux qui craignent ces mesures récentes, ils n'ont qu'à exercer dans la transparence et selon la réglementation algé-

rienne », a expliqué Mr. Zebdi.

« LA LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION CONCERNE TOUT LE MONDE »

Aboutissant dans le même sens, Zebdi a insisté sur la nécessité d'impliquer tous les citoyens à l'égard de cette lutte contre cette nouvelle forme de crime.

« Multiplier les sanctions est une chose, sans pour autant toucher d'une manière arbitraire le commerçant, est une chose nécessaire, et nous appelons à cet effet le consommateur algérien à s'impliquer directement dans cette démarche, à savoir la dénoncia-

tion de toute spéculation, par la dénonciation des dépôts non déclarés. Nous avons lancé en début d'année 2022 l'application ACHKI, laquelle est spécialement dédiée aux dénonciations de spéculation, tout en gardant l'anonymat du déclarant. Nous nous portons garants sur le secret de toute divulgation d'information du plaignant, et je pense que c'est une tâche que tout le monde doit assumer et assurer, car la lutte contre la spéculation est une lutte citoyenne qui concerne tout le monde », dira entre autre le président de l'APOC.

Propos recueillis par Hamid Si Ahmed

ALORS QUE LES CONSULTATIONS À HUIS CLOS SONT PRÉVUES LE 17 OCTOBRE

Le Conseil de sécurité se réunit avec les pays contributeurs des troupes de la Minurso

Le Conseil de sécurité des Nations unies se réunit, aujourd'hui, à New York, avec les représentants des pays contributeurs de troupes à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO), dont son mandat expire fin mois courant.



Ph: DR

La réunion en question intervient avant les consultations prévues le 17 octobre prochain, à huis clos et d'un briefing du représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Alexander Ivanko, nommé à ce poste, août 2021 et de l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura. Ces réunions interviennent avant la présentation par le responsable onusien Staffan de Mistura de son rapport sur le Sahara occidental et l'examen de la prorogation du mandat de la MINURSO qui expire pour rappel, le 31 octobre prochain. Ces réunions et consultations précitées ainsi que le rapport attendu de Staffan de Mistura sur le Sahara occidental interviennent dans un contexte particulier, marqué par la reprise depuis octobre 2020 de la guerre entre le Front Polisario et le Maroc, suite à la violation par l'armée marocaine, en octobre 2020, de l'accord de cessez-le-feu, conclu en 1991, entre le Front Polisario et le Maroc sous les auspices de l'ONU, en vue de la tenue du référendum d'autodétermination. Il est à rappeler que l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) en octobre 2020 a riposté à l'agression des troupes militaires du royaume

marocain non seulement du point de Guerguerat, classé, zone tampon, dans les accords de 1991, mais aussi contre des civils sahraouis sans défense. Aussi les réunions et les consultations précitées sur le Sahara occidental, dernière question de décolonisation en Afrique, inscrite sur l'agenda de l'ONU, interviennent au moment où la Quatrième Commission de l'ONU en charge des questions de décolonisation à New York tient ses travaux jusqu'au 11 novembre, non sans rappeler l'incontournable application du droit international, au Sahara occidental, pour mettre fin à un système politique fondamentalement en violation de la charte et des textes de l'Onu et des Droits de l'Homme. Le diplomate italo-suédois Staffan de Mistura a pris ses fonctions, novembre 2021, comme nouvel émissaire des Nations unies pour le Sahara occidental, poste resté vacant depuis plus de deux ans après la démission de l'Allemand Horst Kohler. Agé de 74 ans, il a été nommé début octobre 2021, au poste d'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, par le chef de l'institution onusienne, Antonio Guterres qui avait alors déclaré que le poste d'émissaire pour le Sahara occidental «est un poste compliqué

pour lequel il a toujours été un peu difficile de trouver la bonne personne». Pour le Front Polisario, il avait déclaré, sur la nomination d'un nouvel envoyé, après plus de deux ans de la démission de l'Allemand Horst Kohler n'est pas «une fin en soi», précisant que le rôle de cet émissaire est de «faciliter un processus de paix vigoureux et limité dans le temps qui conduit à l'exercice libre et démocratique par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à

l'autodétermination et à l'indépendance», selon les exigences du Droit international, en matière de question de décolonisation inscrite à l'ONU. Pour l'occupant marocain, selon le lexique juridique-politique de l'ONU, qui ne cesse de faire savoir que sa proposition «d'autonomie» comme seule solution au conflit qui l'oppose au Front Polisario, sur le Sahara occidental, compliquant déjà la mission du diplomate italo-suédois Staffan de Mistura, qui a en mémoire l'échec de ses prédécesseurs à ce poste, des plus chevronnés, à savoir les deux américains, James Baker et Christopher Ross, qui ont fini par jeter l'éponge et démissionner de leur poste, face à l'entêtement de Rabat à ne pas se plier au Droit international avec le soutien de ses alliés au Conseil de sécurité, principalement la France. Avant la tenue du cycle des réunions et des consultations en question, au siège des Nations unies à New-york, le responsable onusien, s'est rendu vendredi, à Moscou, pour rencontrer le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov. Les deux hommes ont

discuté de la situation qui prévaut au Sahara occidental ainsi que l'état et les perspectives du processus de règlement de ce conflit, selon le ministère des Affaires étrangères russe sur Telegram. Il est à rappeler que Sergueï Lavrov et Staffan de Mistura ne sont pas à leur première rencontre, les deux hommes ont eu à échanger et discuter, sur d'autres dossiers, notamment la Syrie, après la nomination en juillet 2014, de Staffan de Mistura au poste d'émissaire de l'ONU pour la Syrie, jusqu'à octobre 2018, date de son annonce à quitter ses fonctions fin novembre de la même année, «pour des raisons personnelles» avait déclaré De Mistura. Lors de sa rencontre à Moscou avec la Mae russe, la Russie a fait savoir, à cette occasion qu'elle "a souligné l'importance de parvenir à une solution juste, à long terme et mutuellement acceptable au conflit du Sahara occidental sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU » a, indiqué le ministère des Affaires étrangères de Russie.

Karima Bennour

CLAUDE MANGIN-ASFARI À LA 4^E COMMISSION DE L'AG DE L'ONU

« Obliger le Maroc à se plier au droit international »

La militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin-Asfari, de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), a plaidé devant la 4^e Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, en faveur de l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO), à la surveillance des droits humains pour l'ensemble des Sahraouis habitant la partie occupée par le Maroc. Mme Mangin-Asfari a également insisté, devant cette Commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, sur l'obligation pour le Maroc d'appliquer le droit international humanitaire et de visites techniques du Haut-Conseil des droits de l'homme ainsi que des visites dans les prisons, et de garantir l'application des décisions du Comité contre la torture tant que tous les prisonniers politiques sahraouis en

détention arbitraire au Maroc ne seront pas libérés. La représentante de l'AARASD a évoqué le cas de son mari Naâma Asfari, prisonnier politique sahraoui en détention au Maroc depuis 12 ans, à l'issue de procès "inéquitables au cours desquels la justice a été instrumentalisée". La libération de Naâma aurait dû être immédiate puisque les procès n'ont apporté aucune preuve autre que celles obtenues sous la torture, a souligné son épouse, clamant l'innocence de son mari. Depuis la condamnation du Maroc en 2016 par le Comité contre la torture de l'ONU au sujet des mauvais traitements infligés à son mari, "les représailles n'ont pas cessé", a soutenu l'intervenante. La surveillance et le harcèlement 24 heures sur 24 des militants sont les moyens utilisés par les forces de sécurité marocaines pour dissuader toute une population de résister.

R. I.

COMITÉ ARABE DE SOUTIEN À LA CAUSE SAHRAOUIE

«Aucune alternative au référendum d'autodétermination»

Le Comité arabe de solidarité avec le peuple sahraoui a réaffirmé lors d'une réunion tenue par son bureau exécutif via visioconférence et présidée par son président, Mahmoud Al-Saleh «il n'existe aucune alternative à l'accès du peuple sahraoui à son droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la liberté», mettant l'accent sur «la nécessité de respecter ce droit», rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). La réunion a débattu du plan d'action du Comité arabe de solidarité avec le peuple sahraoui, en œuvrant à drainer davantage de personnalités politiques et intellectuelles arabes. En outre, le président du bureau exécutif a mis en avant l'importance de coordonner l'équipe juridique du Comité avec nombre d'organisations internationales, à l'effet de tenir une série de rencontres, «en vue d'expliquer le droit du peuple arabe sahraoui à l'autodétermination et à se débarrasser de l'occupation marocaine inique et pilleuse des richesses de ce pays, depuis près d'un demi-siècle». M. Mahmoud Al-Saleh a souligné également «l'importance de l'adhésion du Comité à

la communauté internationale, en vue de concrétiser une plus grande efficacité dans l'opération d'accélération de l'activation de la décision internationale relative à la décolonisation du Sahara occidental», appelant par là même, les États du monde en général et arabes en particulier, à soutenir le droit de ce peuple et à émettre une décision d'application du droit du peuple arabe sahraoui à l'autodétermination et à se libérer de l'occupa-

tion». Le bureau exécutif du Comité a décidé d'œuvrer au soutien des efforts de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura, en vue de parvenir à une décision «cruciale et contraignante pour le régime marocain, à même de mettre un terme à son occupation des territoires sahraouis» et réaffirmer le droit du peuple arabe sahraoui à la résistance contre l'occupation avec tous les moyens disponibles. Pour rappel, lors

du forum intergénérationnel de soutien à l'Action arabe commune à Oran, les participants ont appelé les dirigeants arabes qui participeront au prochain Sommet arabe d'Alger prévu le 1^{er} novembre prochain au resserrement des rangs arabes en vue de ressusciter les valeurs de solidarité et d'entraide, une occasion pour soutenir les causes justes en l'occurrence les questions palestinienne et sahraouie.

L. Zeggane

LE PRÉSIDENT DE L'APN :

« Les constantes de la diplomatie algérienne reposent sur la défense des droits des peuples opprimés »

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali a souligné, samedi, que «les constantes de la diplomatie algérienne sont claires et reposent sur la défense des droits des peuples opprimés et la recherche de solutions pacifiques à tous les conflits dans le monde». En effet, lors de son intervention durant la Journée nationale de la diplomatie, qui coïncide avec la date d'adhésion de l'Algérie aux Nations unies en 1962, sous le slogan «60 ans de présence et d'influence à l'ONU», Boughali a déclaré «nous avons perçu, à travers nos différentes

visites, que l'Algérie a sa place en Afrique, en Asie, en Amérique latine et ailleurs. Nous avons le même objectif: faire entendre la voix de l'Algérie dans les fora internationaux», a-t-il soutenu. Par ailleurs, le président de la chambre basse du parlement a salué les efforts et les «grandes réalisations» de la diplomatie algérienne. «La diplomatie classique doit être appuyée par la diplomatie parlementaire, ce à quoi nous œuvrons sous la conduite du président de la République et les orientations du ministre des Affaires étrangères», a-t-il dit.

S. Oub.

S
T
R
O
P
S

IL REVIENT À SON MEILLEUR NIVEAU

Mahrez impose la reconnaissance à Guardiola

Ayant retrouvé le sourire après avoir réintégré les rangs des Verts lors de leur précédent stage au cours duquel il a réussi à planter un but contre le Nigéria sur penalty, il s'avère que le récent séjour de Riyad Mahrez en Algérie lui a fait beaucoup de bien.



Cela s'est vérifié lors de ses deux précédentes rencontres avec son club Manchester City où il a eu des débuts des plus difficiles. La star algérienne a été sous les feux de la rampe ce week-end après avoir réussi à inscrire un joli but pour sa deuxième titularisation de rang avec le champion d'Angleterre en titre. Il s'agit aussi de sa deuxième réalisation en quatre jours, après avoir fait de même mercredi dernier en Ligue des champions européenne.

Manchester City a mené au score avec deux buts d'avance en première mi-temps contre

Southampton, mais la star algérienne, Riyad Mahrez, a su attirer l'attention sur lui, après avoir reçu un ballon parfait de son coéquipier Rodrigo Hernandez, que l'ailier algérien a su maîtriser grâce à sa grosse technique pour l'envoyer dans les filets adverses.

Il est vrai que Riyad Mahrez a fêté son premier but cette saison en Premier League anglaise, mais c'est la joie de son entraîneur espagnol, Pep

Guardiola, qui a été mise en exergue par la presse anglaise. Guardiola a même fait un geste de reconnaissance à Mahrez, comme pour lui envoyer un message de confiance. Une attitude qui devrait calmer les ardeurs du capitaine de la sélection nationale et le remettre davantage en confiance après un début de saison raté sur le plan personnel.

Pour rappel, la vedette

algérienne, Riyad Mahrez, a perdu sa place de titulaire en début de cette saison, alors qu'il était le meilleur buteur des siens la saison passée, toutes compétitions confondues. Malgré cela, Mahrez a su répondre à ses détracteurs, grâce au très beau but qu'il a marqué face au gardien de Southampton. Est-ce le retour au premier plan de l'ancien havrais ?

Hakim S.

CANDIDATURE ALGÉRIENNE POUR L'ORGANISATION DE LA CAN-2025

Les terrains d'entraînement à Alger, un véritable casse tête

L'Algérie, premier pays à avoir annoncé officiellement sa candidature pour accueillir la CAN-2025 en remplacement de la Guinée, à laquelle l'organisation a été retirée par la CAF, est en train de préparer un dossier solide pour avoir le dernier mot dans la course.

Mais s'il y a un volet qui donne des soucis, c'est bien celui des terrains d'entraînement, un volet auquel les experts de la première instance footballistique africaine accordent un intérêt spécial.

Il faut dire que ce problème ne se pose pas, par exemple, à Annaba, qui dispose de 3 stades en gazon naturel (complexe annexe 19 mai, Chabou et El-Hadjjar), même la nécessité de réhabiliter l'herbe de ces stades se fait sentir. D'ailleurs, les deux premiers stades cités vont bénéficier désormais de nouvelles pelouses à l'occasion du CHAN qu'abritera l'Algérie en début de l'année prochaine.

Le problème des terrains d'entraînement se pose plutôt avec acuité au niveau de la capitale. Cette dernière, au cas où elle accueillerait les rencontres de trois poules dans les stades du 5-juillet, de Baraki et celui de Douira, qui seront bientôt réceptionnés, aura besoin de mettre à la disposition des sélections concernées pas moins de 9 terrains d'entraînement dotés tous de gazon naturel.

Tous ces terrains vont abriter les entraînements de pas moins de 12 sélections. Et même si la capitale aura à recevoir deux groupes, elle devra avoir six terrains d'entraînement, ce qui n'est pas



une chose simple. Théoriquement, dans le cas où l'Afrique du Sud ne serait pas candidate, le Maroc serait notre principal concurrent. Mais l'Algérie dispose déjà d'un léger avantage en ayant quatre nouveaux stades entièrement couverts, alors que les stades du Maroc le sont partiellement, à l'exception de celui de Marrakech. Il s'agit là de détails que la CAF prend en considération dans l'optique d'offrir le meilleur confort aux spectateurs. En revanche, ce qu'il y a lieu de craindre, est que les Marocains recourent souvent aux jeux de coulisses, eux qui avaient même postulé au Mondial-2026.

Du coup, l'organisation de la Coupe d'Afrique est la responsabilité de tous. Le premier test sera lors du Championnat

d'Afrique des nations (CHAN) des joueurs locaux, un rendez-vous que va abriter l'Algérie et pendant lequel on doit marquer des points qui devront nous servir dans la course à l'organisation de la CAN-2025.

Les pouvoirs publics doivent mettre tous les atouts du côté du dossier de la FAF. Il est aussi du devoir des médias de véhiculer une image positive et ne pas se focaliser sur les négatifs pour faire le "buzz". Les supporters qui se rendent aux stades chaque week-end doivent à leur tour faire preuve de conscience et fair-play, en évitant de verser dans la violence, ce qui pourrait jouer un mauvais tour au dossier algérien.

H. S.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (7E JOURNÉE)

Le MC Alger s'offre le CSC à Constantine

Le choc CS Constantine - MC Alger, entre les Doyens du football algérien, et considéré comme le duel au sommet de la septième journée de Ligue 1, a tourné à l'avantage des algérois, vainqueurs (0-2) grâce à un doublé de leur buteur Kheireddine Merzougui, au moment où l'USM Khenchela et le MC El Bayadh ont profité de l'avantage du terrain pour dominer respectivement le MC Oran et le HB Chelghoum-Laid, sur le même score (1-0).



Malgré la défaite, les Sanafir restent provisoirement leaders, avec 14 points, soit avec deux longueurs d'avance sur le CR Belouizdad et l'USM Alger, qui comptent cependant trois et deux matchs en retard en raison de leur participation aux joutes continentales. De son côté, et après des débuts mitigés, le Mouloudia confirme son regain de forme, surtout depuis l'arrivée de son nouvel entraîneur, le Tunisien Faouzi Benzerti, sous la direction duquel il vient d'enchaîner un deuxième succès consécutif, grâce notamment à son baroudeur Merzougui auteur d'un doublé (16' et 19'). Les Vert et Rouge sont désormais quatrièmes au classement avec 11 points, tout en ayant un match en retard contre le CR Belouizdad. De leur côté, l'USM Khenchela et le MC El Bayadh ont profité de l'avantage du terrain pour dominer respectivement le MC Oran et le HB Chelghoum-Laid, sur le même score d'un but à zéro. Le but de l'USMK a été l'oeuvre d'Athmani (7'), alors que le MCEB s'est remis au "sang froid" du vieux briscard, Balegh, pour transformer le pénalty de la victoire à la 73'. Un résultat qui complique un peu plus la situation du HB Chelghoum Laid, qui reste scotché à la dernière place du classement général, avec un seul point au compteur, après sept jour-

nées de championnat. Le bal de cette septième journée s'était ouvert vendredi, avec le duel NC Magra - RC Arbaâ, qui s'était soldé par un nul vierge, ayant arrangé beaucoup plus les affaires des visiteurs, car ayant consolidé leur quatrième place au classement par un onzième point, alors que le NCM, qui a laissé filer deux précieux points à domicile, a rejoint le MC Oran à la onzième place, avec six points. Par ailleurs, quatre matchs de cette septième journée ont été renvoyés à des dates ultérieures, en raison de la participation de l'USM Alger, du CR Belouizdad, de la JS Saoura et de la JS Kabylie aux différentes joutes continentales. L'USM Alger et l'ASO Chlef devaient accueillir respectivement l'ES Sétif et la JS Saoura, alors que le CR Belouizdad et la JS Kabylie devaient recevoir respectivement l'US Biskra et le Paradou AC.

USM Khenchela - MC Oran	1-0
MC El Bayadh - HBC Laïd	1-0

Reportés :
USM Alger - ES Sétif
ASO Chlef - JS Saoura
CR Belouizdad - US Biskra
JS Kabylie - Paradou AC

Classement :		
	Pts	J
1). CS Constantine	14	7
2). CR Belouizdad	12	4
→). USM Alger	12	5
4). MC Alger	11	6
→). RC Arbaâ	11	7
6). MC El-Bayadh	10	7
7). ASO Chlef	9	6
→). USM Khenchela	9	6
9). ES Sétif	8	5
10). US Biskra	7	6
→). JS Saoura	7	6
12). MC Oran	6	7
→). NC Magra	6	7
14). JS Kabylie	4	5
→). Paradou AC	4	5
16). HBC Laïd	1	7.

Résultats		
Vendredi, 7 octobre :		
NC Magra - RC Arbaâ	0-0	
Samedi, 8 octobre :		
CS Constantine - MC Alger	0-2	

VAINQUEUR AU TOGO FACE À L'ASKO KARA (2-1), EN MATCH (ALLER) DU 2E TOUR PRÉLIMINAIRE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

La JS Kabylie poursuit son redressement

Vainqueur samedi en déplacement face aux Togolais de l'ASKO Kara (2-1), en match (aller) du 2e tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique de football, la JS Kabylie poursuit son redressement sous la houlette de son nouvel entraîneur Abdellkader Amrani, après un début de saison difficile. Arrivé sur le banc des "Canaris" le 13 septembre dernier, en remplacement du Belge José Riga, limogé, Amrani a complètement relancé l'équipe phare de Djurdjura, parvenant notamment à libérer les joueurs sur le plan psychologique, eux qui étaient en proie au doute. Et pour cause, la JSK a complètement raté son début de saison en alignant quatre défaites de suite, toutes compétitions confondues, ce qui s'est avéré fatal pour le technicien belge, qui a fini par être

démis de ses fonctions au lendemain de la défaite concédée face à l'USM Alger (1-0) au stade de Dar El-Beïda, dans le cadre de la 3e journée du championnat. La direction du club présidée par Yazid Larichen a jeté son dévolu sur les services d'Amrani, un choix qui s'est avéré judicieux, puisque l'équipe reste invaincue sous sa conduite, avec

un bilan de trois victoires et un nul, toutes compétitions confondues. Sur le plan statistiques, le vice-champion d'Algérie semble retrouver son équilibre au niveau de ses compartiments, avec notamment un secteur offensif efficace (7 buts lors des quatre derniers matchs, ndr), alors que la défense n'a été prise à défaut qu'une seule fois

depuis l'arrivée d'Amrani. Bien partie pour se qualifier à la phase de poules de la Ligue des champions, la JSK devra désormais se tourner vers l'objectif de refaire son retard en championnat, puisqu'elle compte que 4 unités en cinq matchs disputés, occupant la 14e place au classement en compagnie du Paradou AC.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER)

La JS Saoura s'incline face au Sporting Gagnoa

La JS Saoura s'est inclinée face aux Ivoiriens du Sporting Gagnoa sur le score 1-0 (mi-temps: 1-0), samedi au stade de Yamoussoukro, pour le compte du 2e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). L'unique but de la partie a été inscrit par Mahan Marc Goua (16'). Le match retour se déroulera entre le 14 et le 16 octobre au nouveau stade d'Oran du complexe olympique Miloud-Hadefi. L'autre représentant algérien dans la compétition, l'USM Alger, défilera dimanche à 17h00 en déplacement les Togolais de l'ASC Kara.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-EST - 3E J)

L'ES Mostaganem et le SC Mecheria aux commandes

Les promus l'ES Mostaganem et le SC Mecheria, vainqueurs en déplacement, respectivement, contre l'O Médéa (2-0) et le RC Relizane (1-0), ont pris la tête du classement du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, à l'issue de la 3e journée disputée samedi. Ces victoires face à deux anciens pensionnaires de Ligue 1, permettent à l'ESM et au SCM de réaliser la passe de trois et s'emparer de la tête du classement avec neuf points au compteur. Derrière le duo de tête, la JSM Tiaret (7 pts) a réussi à obtenir le point du match nul à l'extérieur face au MC Saïda (2-2), qui occupe le 11e rang avec deux points. De son côté, le CR Temouchent un des grands favoris pour l'accession en Ligue 1, a concédé sa première défaite de la saison en s'inclinant face au MCB Oued Sly (2-0), et glisse à la 4e place du classement à égalité avec son adversaire du jour et du WA Boufarik, vainqueur de l'ASM Oran (2-1). Cette troisième journée du groupe Centre-Ouest, a également été marquée par le premier succès de la saison du RC Kouba, qui a remporté le derby algérois face au NA Hussein-Dey (2-1). A la faveur de cette victoire, le RCK (3 pts), sort de la zone rouge rejoignant le WA Tlemcen, battu par le GS Mascara sur le score de 2 à 0. Dans le bas de tableau, quatre équipes se retrouvent avec un seul point au compteur. Il s'agit de trois anciens pensionnaires de Ligue 1, l'O Médéa, le NA Hussein-Dey et le RC Relizane, auxquels s'ajoute le SKAF Khemis Miliana.

Résultats

MC Saïda - JSM Tiaret 2-2
MCBO Sly - CR Temouchent 2-0
SKAF Khemis-Meliana - ES Ben-Aknoun 1-1
GC Mascara - WA Tlemcen 2-0
RC Kouba - NA Hussein-Dey 2-1
RC Relizane - SC Mecheria 0-1
O Médéa - ES Mostaganem 0-2
WA Boufarik - ASM Oran 2-1

ASM ORAN

Les recrues non qualifiées, coach Hadj Merine dans l'embarras

L'ASM Oran s'est retrouvée contrainte de jouer son troisième match de suite en Ligue 2 de football sans ses nouvelles recrues, non encore qualifiées, mettant l'entraîneur Hadj Merine dans l'embarras. Cette situation a valu aux Oranais d'enchaîner une nouvelle contre-performance après s'être inclinés sur le terrain du WA Boufarik (2-1), samedi pour le compte de la troisième journée du championnat. Du coup, le club, qui table énormément sur cet exercice pour faire son retour en Ligue 1, un palier qu'il a quitté depuis huit années, se voit distancé de sept points déjà par les co-leaders du groupe Centre-Ouest, qui ne sont autres que les nouveaux promus, l'ES Mostaganem et le CRB Mechria. Avec seulement deux petites unités au compteur, la formation de "M'dina J'dida" est en train de se compliquer la vie après avoir pourtant effectué une bonne préparation d'intersaison, selon l'avis même de son entraîneur Hadj Merine. Mais le technicien oranais se retrouve dans l'obligation de revoir ses plans dans chacune des sorties de son équipe en raison de la non-qualification de ses nouvelles recrues. "Au risque de me répéter, nous avons tablé énormément sur les nouveaux au nombre d'une douzaine, mais voilà que je me retrouve contraint de jouer avec le restant de l'effectif de la saison passée, tout en faisant appel à des éléments de la réserve pour compléter la liste.", déplore cet entraîneur. Hadj Merine affirme, au passage, nourrir de grosses ambitions cette saison pour accéder parmi l'élite, raison pour laquelle il a accepté de prolonger son contrat, lui qui a fait un énième retour à la barre technique de l'ASMO en milieu de l'exercice passé. Cependant, la situation actuelle des Vert et Blanc l'oblige désormais à revoir à la baisse ses ambitions « si les nouveaux joueurs ne venaient pas d'obtenir leurs licences dans les plus brefs délais. », a-t-il prévenu. L'ASMO est toujours interdite de recrutement à cause de ses dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), rappelle-t-on. Le montant de ces dettes est estimé à 35 millions de dinars, mais la Fédération algérienne de football a permis la levée d'interdiction de recrutement sur les clubs concernés s'ils payaient une valeur représentant 30 PC de leurs dettes. Une mesure pas encore mise à profit par la direction de l'ASMO qui espère l'intervention des autorités locales pour régler ce problème, selon ses dirigeants.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

Appel à candidature au prix du Président de la République du journaliste professionnel

Le Ministère de la Communication annonce le lancement de la huitième édition du «Prix du Président de la République du Journaliste Professionnel»

Le prix est décerné le 22 octobre 2022, Journée nationale de la Presse.

Catégories du prix :

- **Presse écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **Information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **Information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **Presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **Illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre âgé de 30 ans, au moins ;
- Justifier d'au moins 03 ans d'exercice continu de la profession, dans l'organe de presse;
- Ne pas être membre du jury,
- La participation est autorisée avec une seule œuvre et dans une seule catégorie du prix, à l'exception de la catégorie illustration pour laquelle est autorisée la présentation jusqu'à dix (10) œuvres de photographie, de dessin ou de caricature de presse,
- Les œuvres présentées doivent avoir été éditées ou diffusées pendant la période allant d'Octobre 2021 à Octobre 2022.
- La participation peut être à titre individuel ou collectif.
- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans les différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de 03 années consécutives.

Thème du concours

«60^e anniversaire : Défis d'hier, défis d'aujourd'hui»

Les dossiers de participation sont adressés au Président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, BP. 474, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G.) du Ministère de la communication.

Dossier de candidat

- L'imprime de participation dûment remplie.
- Attestation de travail (+ 03 ans d'exercice continu).
- Certificat de diffusion.
- Les travaux audiovisuels sur CD ou DVD, pour la presse écrite une copie du journal ou l'article est publié.
- Copie pièce d'identité.
- Copie Carte Professionnelle (le cas Journaliste Professionnel).
- Déposer le dossier dans un pli fermé adressé au Président du Jury.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 11 octobre 2022

CONSTANTINE. ENSEIGNEMENT CORANIQUE

Le nombre d'apprenants augmente

Les classes coraniques enregistrent ces dernières années une évolution du nombre d'apprenants, à travers les communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs (DARW).

Le nombre d'apprenants est passé de 18.600 élèves durant l'année scolaire précédente à environ 19.000 l'année scolaire en cours, a précisé à l'APS le chef du service de l'enseignement coranique, de la formation et de la culture islamique à la direction du secteur, Abdelhakim Khelfaoui, en marge de la nouvelle rentrée scolaire 2022-2023. Cette hausse s'explique par "la demande exprimée par les parents d'élèves auprès des mosquées des différentes communes de la wilaya en raison du manque de classes de préscolaire à travers certains établissements primaires", a précisé la même source. Les responsables locaux du secteur ont fait savoir que le nombre des classes coraniques a augmenté ces dernières années à l'échelle locale en vue d'absorber la pression enregistrée dans ces structures, qui comptent une moyenne de 30 élèves par classe.

Constantine compte plus de 500 classes relevant de 350 mosquées et 11 écoles coraniques se trouvant à travers les douze (12) communes de la wilaya, a indiqué la même source, soulignant que "le programme d'enseignement dans les classes coraniques est susceptible de préparer les



PH: DR

apprenants, au même titre que les classes préparatoires, pour leur passage au cycle primaire".

En sus de l'apprentissage du Saint Coran, les élèves des écoles coraniques bénéficieront de l'initiation à l'écriture et au dessin, des activités d'animation culturelle et de la

langue arabe, indique-t-on de même source. Au total, 625 encadreurs dont la majorité sont des enseignants diplômés de l'université l'Emir Abdelkader des sciences islamiques, assurent l'application du programme d'enseignement mis en place, a-t-on appris des responsables de la DARW.

MÉDÉA. FERME AQUACOLE DE BENCHICAO

La commercialisation du poisson pour bientôt

La ferme aquacole de la commune de Benchicao, à l'Est de Médéa, entrera en phase de commercialisation de différentes espèces de poissons d'eau douce produits sur site, en décembre prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès du responsable de cette structure. Première du genre dans la wilaya, cette ferme dénommée "Titteri aquacole" est spécialisée dans l'élevage et la production de Tilapia, Clarias et Sandre et une dizaine d'autres espèces de poissons d'aquarium, a indiqué à l'APS le propriétaire de cette ferme, Amine Benkortbi. Réalisée dans le

cadre de l'investissement privé, cette structure dispose de 200 bassins d'élevage de différents volumes pour une capacité de production estimée, selon ce responsable, à près de 300 tonnes de poissons par an. Après la phase d'alevinage, consistant en la production d'alevins et de grossissement, la ferme d'élevage "Titteri aquacole" entame, précise Amine Benkortbi, la troisième et dernière étape du processus de production avec le début de la commercialisation, courant décembre prochain, des premières quantités de Tilapia, Sandre et Clarias, issues de cet élevage. Une dizaine de projets d'investissement dans la

phase de validation" au niveau de l'agence locale de la pêche et des ressources halieutiques, alors que quatre autres projets de fermes aquacoles sont à l'étude au niveau de la commission de wilaya de l'investissement, d'après la responsable Fatima Chafai. Une fois validés, ces projets seront implantés dans les micros zones d'activités "en cours d'aménagement" à travers de nombreuses localités de la wilaya, a expliqué cette responsable, ajoutant que l'entrée en exploitation de ces projets contribuera à développer cette activité et à diversifier l'économie locale.

RELIZANE. FORMATION PROFESSIONNELLE

Cinq nouvelles spécialités pour la session d'octobre

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a introduit cinq (5) nouvelles spécialités, au titre de la prochaine rentrée de la formation (session octobre 2022), a-t-on appris samedi de cette instance. Le chargé de la communication à la direction, Ahmed Moualfi a indiqué, à l'APS, que ces spécialités sont venues, dans le sillage, pour répondre aux besoins du marché. Il s'agit de "la gestion des stocks et logistique", des "mécanismes et maîtrise", de "l'électricité industrielle", de "la chimie industrielle", de "la maintenance industrielle dans les ateliers mécaniques" et de "la construction mécanique et sidérurgie", ce qui est en soi un modèle d'apprentissage et sera sanctionné par un diplôme de technicien supérieur. La direction sus-indiquée a réservé plus de 5.318 postes de formation, en pré-

vision de la session d'octobre qui a clôturé les inscriptions, jeudi dernier dont 2.045 places pédagogiques en mode présentiel et 1.748 postes dans le cadre de l'apprentissage. Les nouveaux apprentis seront répartis sur 111 spécialités en apprentissage et 31 spécialités en présentiel et 27 spécialités en formation qualifiante, selon M. Moualfi qui a expliqué que les journées d'accueil et d'orientation auront lieu du 9 au 11 octobre en cours en attendant l'annonce des résultats le 13 du même mois. La rentrée officielle a été fixée au 17 octobre. À rappeler que le secteur de la formation et l'enseignements professionnels dans la wilaya de Relizane dispose de 26 établissements de formation d'une capacité d'accueil de 6.200 places pédagogiques dont 3 instituts spécialisés et un centre régional pour personnes aux besoins spécifiques.

ORAN. ENVIRONNEMENT

Lancement du tri sélectif au niveau de 37 écoles primaires

L'entreprise publique chargée de l'enfouissement technique des déchets ménagers à Oran (EPIC CET Oran), lancera le tri sélectif des déchets au niveau de trente-sept (37) écoles primaires de la capitale de l'ouest du pays, a-t-on appris dimanche de cette entreprise. L'entreprise dispose de 300 bacs ayant servi au cours des Jeux méditerranéens, abrités l'été dernier à Oran, qu'elle compte réutiliser pour lancer le tri sélectif au niveau de 37 écoles primaires, a indiqué la cheffe de service de valorisation des déchets de cette EPIC, Mme. Amina El Mogherbi. En effet, l'entreprise oranaise été conventionnée avec 70 écoles dans ce volet lié au tri sélectif, mais le processus de récupération a cessé dans ces établissements suite à la crise sanitaire du Covid19, explique cette responsable, ajoutant que la disponibilité des bacs permettra de relancer ces activités. "Une convention entre la direction de l'éducation et cette EPIC existe déjà. L'opération de distribution des bacs, à raison de huit unités par école a déjà commencé", a fait savoir Mme El Mogherbi. "Il s'agit d'un projet aussi bien écologique qu'économique", explique-t-elle, soulignant qu'en plus de la récupération du plastique et du papier à vendre aux entreprises spécialisées dans le recyclage, le lancement du tri sélectif dans les écoles permettra d'inculquer aux élèves la culture de la valorisation des déchets.

RESSOURCES EN EAU

Vers une réexploitation des forages pour renforcer l'AEP

La wilaya d'Oran compte relancer l'exploitation des forages pour renforcer l'alimentation en eau potable (AEP), notamment dans les zones qui manquent de ressources en cette matière vitale, a-t-on appris du directeur local des Ressources en eau, Azzedine Felfeli. La production de l'eau à partir des forages, actuellement estimée à 8.000 m3 par jour, sera renforcée pour atteindre 27.000 m3 par jour, a indiqué à l'APS le responsable. Ces 27.000 m3 d'eau par jour représenteront 5% des besoins de la wilaya d'Oran, estimés à 500.000 m3 quotidiennement, a-t-il expliqué, notant que le réexploitation de ces forages abandonnés depuis près d'une décennie demande une réhabilitation et des équipements. La wilaya d'Oran puise ses ressources en premier lieu dans les eaux de mer dessalées puis des barages des wilayas limitrophes (Mostaganem et Tlemcen), rappelle-t-on. "L'exploitation des forages peut avoir un impact dans les zones enregistrant un manque de ressources hydriques comme Boutelil, Gdyl, Tafraoui et Aïn El Turck", a souligné la même source. Le retour à l'exploitation des forages constitue une solution intermédiaire en attendant l'achèvement de grands projets hydrauliques en mesure de satisfaire la demande, à l'instar de la future station de dessalement d'eau de mer à Cap Blanc, projet lancé il y a quelques mois, et la réhabilitation de la station de dessalement d'El Mactâa, pour atteindre sa capacité maximale de 500.000 m3 par jour, a-t-on expliqué.

IRAN

Les manifestations entrent dans leur 4^e semaine

Des écolières ont agité leurs foulards, des salariés ont fait grève et des affrontements ont opposé manifestants aux policiers. Les protestations en Iran déclenchées par la mort de Mahsa Amini sont entrées samedi dans leur quatrième semaine malgré la répression meurtrière.

La colère s'est enflammée à travers le pays à la suite du décès de cette Kurde iranienne de 22 ans le 16 septembre à l'hôpital, trois jours après son arrestation à Téhéran par la police des mœurs pour infraction au code vestimentaire strict de la République islamique pour les femmes prévoyant notamment le port du voile. La répression s'est accrue pendant le mouvement de contestation, le plus important depuis les manifestations contre la hausse des prix l'essence en 2019. L'ONG Iran Human Rights basée à Oslo a fait état dans un dernier bilan d'au moins 95 morts depuis le 16 septembre, alors qu'un bilan officiel a parlé d'environ 60 morts dont 12 policiers. À Téhéran, les autorités ont affirmé vendredi que Mahsa Amini était décédée des suites d'une maladie et non de "coups". Mais le père de la jeune femme, Amjad Amini, qui avait affirmé que sa fille était en bonne santé avant son arrestation, a rejeté le rapport médical dans une interview à Iran International, une chaîne de télévision en persan basée à Londres. "J'ai vu de mes propres yeux que du sang avait coulé des oreilles et de la nuque de Mahsa", a-t-il dit. Des militants et des ONG avaient affirmé qu'elle avait souffert d'une blessure à la tête durant sa détention. Quoiqu'il en soit, le rapport de l'Organisation médico-légale iranienne n'a pas calmé la rue en Iran, et les rassemblements de solidarité avec cette contestation se sont poursuivis à l'étranger. Au 14^e jour des manifestations, les Iraniens, femmes et hommes, sont descendus dans la rue dans plusieurs villes y compris à Téhéran. Selon l'analyste iranien Omid Memarian, des vidéos ont montré de nombreuses manifestations à Téhéran. Sur l'une d'elles, les protestataires chantent "Mort au dictateur". Selon l'agence de presse iranienne Isna, des



forces de l'ordre se sont déployées en force près des universités à Téhéran à la suite d'appels à manifester sur les réseaux sociaux. Mais d'après Isna, les rassemblements ont été "limités".

"PAS PEUR"

Ailleurs en Iran, des écolières ont scandé "Femme, vie, liberté" à Saqez, ville natale de Mahsa Amini dans la province du Kurdistan (ouest), et marché en agitant leur foulard au-dessus de leur tête, selon des vidéos enregistrées samedi, a indiqué l'ONG de défense des droits humains Hengaw, basée en Norvège. Une autre vidéo largement partagée montre un homme en train de modifier le texte d'un slogan sur un grand panneau d'affichage public où la phrase "La police est au service du peuple" est devenue "La police tue le peuple". Et selon des images en ligne vérifiées par l'AFP, sur une grande banderole placée sur un viaduc de l'autoroute Modares traversant le centre de Téhéran, il est écrit "Nous n'avons plus peur. Nous allons nous battre". En outre, des "grèves générales" ont eu lieu à Saqez, Sanandaj et Divandarreh, villes du Kurdistan, ainsi qu'à Mahabad dans la province d'Azerbaïdjan occidental, selon Hengaw.

À Sanandaj, où des coups de feu ont retenti lors d'affrontements entre manifestants et policiers, un homme semble avoir été tué alors qu'il est au volant de sa

voiture, selon une vidéo largement diffusée sur Twitter.

"UNITÉ"

Un chef de la police a imputé ce décès à des "émeutiers". Des manifestations ont aussi eu lieu à Chiraz (sud) ainsi qu'à Karaj près de Téhéran, alors que des étudiants ont manifesté à Ispahan (centre) et Tabriz (nord-ouest) selon le site d'information Iran Wire, basé à Londres. Samedi, le président Ebrahim Raïssi s'est rendu dans une université de Téhéran, et sur le campus des jeunes femmes ont été vues criant "Mort à l'opresseur" selon l'IHR. M. Raïssi s'est en outre entretenu avec le chef du pouvoir judiciaire et le président du Parlement, selon l'agence officielle Irna. Ils ont souligné "la nécessité pour la société de s'unir" face aux tentatives "de discorde des ennemis". L'Iran accuse des pays étrangers d'attiser les manifestations, notamment les Etats-Unis, son ennemi juré. Par ailleurs, l'IHR, citant l'ONG Baluch Activists Campaign, a donné un nouveau bilan de 90 morts dans la répression de manifestations la semaine dernière à Zahedan dans la province du Sistan-Baloutchistan (sud-est), qui ne sont pas liées au décès de Mahsa Amini. Selon des ONG, les manifestations ont été déclenchées après des accusations selon lesquelles un policier a violé une adolescente.

IRLANDE

Dix morts lors d'une explosion dans une station-service

"Choquant et tragique": le Premier ministre irlandais a appelé samedi à faire toute la lumière sur l'explosion d'une station-service qui a fait dix morts dont trois enfants la veille dans un petit village du nord-ouest. L'explosion s'est produite vendredi vers 15H20 (14H20GMT) dans le village de Creeslough. "Elle a fait dix victimes", a déclaré un responsable de la police lors d'une conférence de presse. Il s'agit de quatre hommes, trois femmes, deux adolescents (un garçon et une fille) et d'une fillette, en âge d'aller à l'école primaire, a-t-il détaillé. "Les informations dont nous disposons à l'heure actuelle font état d'un accident tragique", a-t-il encore dit, semblant écarter la piste d'un acte volontaire. Mais la police garde "l'esprit ouvert". "On ne s'attend pas à ce qu'il y ait d'autres victimes", a ajouté ce responsable. Il n'y a pas d'information sur des personnes portées disparues. Une photographie aérienne prise après la déflagration montre la station-service détruite et deux immeubles résidentiels de deux étages effondrés. "C'était comme une bombe", a déclaré à la BBC un riverain, Kieran Gallagher, dont la maison se trouve à environ 150 mètres et chez lui quand il a entendu une explosion. Les services de secours, accompagnés de chiens renifleurs pour retrouver des victimes, ont œuvré tout au long de la nuit.

NIGÉRIA

« Nombreux » disparus après le naufrage d'un bateau

De "nombreuses" personnes sont portées disparues et quinze ont été secourues après le naufrage d'un bateau dans le sud-est du Nigéria, région frappée par de graves inondations, ont indiqué samedi les services de secours. Le bateau a chaviré vendredi à Ummankwo dans la municipalité d'Ogbaru, située au bord du fleuve Niger dans l'État d'Anambra. "On ne sait pas clairement combien de personnes avaient embarqué", a déclaré Chukwudi Onyejekwe, un responsable des services de secours de l'État, cité par l'agence AFP. "Nous avons secouru quinze personnes et de nombreuses autres sont portées disparues", a-t-il ajouté. Il a précisé qu'aucun corps n'avait été retrouvé jusqu'à présent et que les opérations de recherches se poursuivaient. Selon des médias locaux, 85 personnes avaient embarqué à bord du bateau. De nombreuses régions du Nigéria sont affectées depuis le début de la saison des pluies par des inondations qui ont fait au moins 300 morts et 100.000 sans-abri, selon les services de secours. D'importantes surfaces cultivées ont été dévastées, faisant craindre une aggravation des pénuries alimentaires dans le pays.

QUELQUES HEURES APRÈS LA FIN DE MANOEUVRES MILITAIRES CONJOINTES ENTRE SÉOUL ET WASHINGTON

La Corée du Nord tire une nouvelle salve de missiles

La Corée du Nord a tiré deux nouveaux missiles balistiques dans la nuit de samedi à dimanche, quelques heures après la fin de manoeuvres militaires conjointes ayant impliqué un porte-avions américain à propulsion nucléaire au large de la péninsule coréenne. Plus tôt samedi, Pyongyang avait défendu la récente accélération de ses essais d'armement comme une "réaction légitime" face à des "menaces militaires directes des Etats-Unis". Il s'agit du septième tir de missiles en deux semaines. Face à des négociations restées dans l'impasse, Pyongyang a intensifié ses activités liées à ses programmes d'armement

interdits, tirant un missile balistique de portée intermédiaire passé au-dessus du Japon la semaine dernière. Et des responsables et des experts ont averti que le régime nord-coréen avait achevé les préparatifs d'un nouvel essai nucléaire. L'armée sud-coréenne a communiqué dimanche avoir "détecté entre 01H48 et 01H58 (16H48 et 16H58 GMT) deux missiles balistiques de courte portée tirés depuis la zone de Munchon dans la province de Kangwon vers la mer de l'Est", aussi appelée mer du Japon. Les missiles "ont volé (sur une distance) d'approximativement 350 kilomètres à une altitude de 90 kilomètres", a rap-

porté l'état-major interarmes de Séoul dans un communiqué, évoquant une "grave provocation". Tokyo a également confirmé le tir des deux missiles, les gardes-côtes japonais affirmant qu'ils semblaient être retombés en dehors de la zone économique exclusive japonaise. Le vice-ministre de la défense japonais, Toshiro Ino, a fait savoir que Tokyo analysait les missiles, ajoutant que "l'un ou l'autre pourrait être un missile balistique lancé par un sous-marin (SLBM)". Séoul a déclaré le mois dernier avoir détecté des éléments indiquant que le Nord se préparait à tirer un SLBM, un engin que Pyongyang a testé pour la dernière fois en mai. Le

commandement Indo-Pacifique des Etats-Unis (IndoPacCom) a de son côté affirmé dans un communiqué "consulter étroitement ses alliés et partenaires", ajoutant que le tir met en évidence le caractère "déstabilisant" des programmes de missiles nord-coréens. - Essais et exercices - Les tirs de missiles de la Corée du Nord visent habituellement à développer de nouvelles capacités. Mais ses essais récents "depuis différents endroits et à des moments différents de la journée peuvent avoir pour objectif de démontrer (leur) état de préparation militaire", estime Leif-Eric Easley, professeur à l'université Ewha de Séoul.

IL Y A 18 ANS, DISPARAISAIT YAHIA BENMABROUK

Un parcours artistique singulier au service de la cause nationale et de la culture algérienne

Il y a 18 ans, disparaissait Yahia Benmabrouk, l'acteur créateur connu sous le célèbre nom d'artiste de "L'apprenti", après une carrière artistique pleine, marquée par son engagement et son militantisme aux formes hautement créatives qui lui ont valu d'être immortalisé dans l'histoire de l'art algérien.

Né à Alger le 30 mars 1928, Yahia Benmabrouk est monté sur scène pour la première fois en 1940 suite à une heureuse coïncidence, où il s'est vu alors appelé à la rescousse par l'homme de théâtre, formateur et responsable de la troupe théâtrale algérienne, Mustapha Kateb, en remplacement d'un jeune comédien. A l'heure où l'Algérie célèbre le 60e anniversaire du recouvrement de son indépendance, il est important de souligner le parcours militant de cette grande figure du théâtre et du cinéma algériens qui a voué son talent d'artiste au service de la cause nationale et de la culture algérienne. Victime d'un attentat perpétré en 1956 par des extrémistes français, Yahia Benmabrouk s'est vu contraint d'arrêter ses activités artistiques, pour revenir deux ans plus tard, en 1958 et participer, comme membre fondateur à la création de la troupe artistique du Front de libération nationale dirigée par Mustapha Kateb. Fondée en Tunisie en 1958, la troupe du FLN s'était fixée pour mission principale de promouvoir la Révolution algérienne à l'étranger, à travers un collectif engagé d'artistes, de créateurs et d'intellectuels dans divers domaines des arts de la scène qui a présenté plusieurs de ses performances dans plusieurs capitales du monde. Après l'indépendance, Yahia Benmabrouk a eu une activité intense au Théâtre national algérien, enchaînant les rôles dans différentes pièces, à l'instar de la toute première, "Hassan Terro" (1963), puis, "Acteur malgré lui", "Une rose rouge pour moi", "El Ghoulia", "Ma yenza ghir essah" ou encore, "Es'Soltane el hayer". Le regretté a également joué dans "les concierges" (1970), aux côtés d'un grand nombre de



figures du théâtre algérien, à l'instar des regrettés Sid Ali Kouiret, Fatiha Berber et Ammar Marouf, pour se voir distribué deux ans plus tard, dans "L'homme aux sandales de caoutchouc" de Kateb Yacine, devenant ainsi le comédien incontournable au parcours singulier qu'il continuera d'animer jusqu'en 1983 où il apparaîtra dans "Juha baâ h'marou". Grande figure du théâtre postindépendance avec, entre autres, Rouiched, Allel El Mohib, Keltoum, Sid Ali Kouiret, Mustapha Kateb et Farida Saboundji, Yahia Ben Mabrouk avait participé à presque toutes les manifestations théâtrales nationales et prit part à nombre de festivals en Tunisie. Dans le 7e Art et à la télévision, ses débuts furent en 1967, avec le regretté Hadj Abderrahmane avec qui il avait formé le duo anthologique, "L'inspecteur Tahar et l'Apprenti", gratifiant durant plusieurs années le public de cinéphiles et les téléspectateurs d'une série de films comiques qui connaîtra un grand succès. Parmi les films les plus célèbres rendus par ce duo, où Yahia Benmabrouk incarne le rôle de "L'Apprenti" (l'inspecteur adjoint) avec son caractère humoristique décalé et

spontané, "L'Inspecteur Tahar" (1967) et "Les vacances de l'inspecteur Tahar" de Moussa Haddad (1972), qui connaîtra un franc succès "L'Inspecteur Taher Marque le but" (1975) ou encore "Le chat" (1978). Yahia Benmabrouk a également été distribué dans de grandes œuvres comme le film historique "Chroniques des années de braise" (1975) de Mohamed Lakhdar Hamina, Palme d'or en 1975 au Festival de Cannes, qui raconte la souffrance des Algériens durant les années 1940 / 1950 et leur condition sociale difficile sous le joug du colonialisme français. Après la mort de son compagnon Hadj Abderrahmane en 1981, "L'Apprenti" s'était presque totalement retiré de la scène artistique, marquant son retour au cinéma dans "Le Clandestin" (1989) de Benamar Bakhti, qui a remporté un grand succès auprès du public. Dans les années 1990, le regretté a également participé à un certain nombre d'œuvres cinématographiques et télévisuelles, dont "Cheb" (1991) de Rachid Bouchareb, "Hafila tassir" (1993) et "Les vacances de L'Apprenti" (1999). Yahia Benmabrouk s'est éteint le 9 octobre 2004, à l'âge de 76 ans.

14E FIBDA

La bande dessinée en Tamazight, autre vecteur de promotion du patrimoine

La bande dessinée en Tamazight, marque sa présence au 14e Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA), à travers les publications de Kamel Bentaha, un bédéiste accompli qui raconte et dessine dans ses œuvres, le patrimoine et la culture algérienne d'expression amazighe. Présent sur les étagères et les rayons du 14e Fibda à travers ses six ouvrages déjà sur le marché, Kamel Bentaha s'affaire à assurer un bon encadrement aux nombreux enfants venus assister aux ateliers d'initiation à la bande dessinée en Tamazight. Dans un entretien accordé à l'APS, le bédéiste explique l'importance de se retrouver dans les contenus proposés aux enfants et aux jeunes algériens pour pouvoir "se projeter sereinement dans l'avenir", soulignant ainsi, "la nécessité de promouvoir le patrimoine algérien dans ses

dimensions culturelle et historique". "La BD a l'avantage du récit et du dessin, deux éléments fondamentaux qu'on pourrait mettre au service de notre culture tellement riche et diversifiée, ainsi que notre grande histoire, glorieuse par les hommes et les femmes qui l'ont faite", explique Kamel Bentaha. Relevant la pertinence de la "dimension pédagogique que recèle la bande dessinée", l'artiste réitère son souhait de voir la BD algérienne s'"assumer pleinement" à travers la promotion de personnages porteurs de l'"identité algérienne" dans des "récits qui renverraient à l'histoire de l'Algérie et à la tradition ancestrale". "Nous étions pourtant si bien partis avec +Bouzid et Zina+, +M'ki-dèche+, +Richa+ et autres héros algériens", a rappelé Kamel Bentaha, avant d'ajouter, "la nature ayant horreur du vide, nos jeunes se sont tournés

vers les mangas et autres personnages de BD qui ne répondent en fait, qu'aux préoccupations et aux exigences existentielles d'une toute autre jeunesse, celle des autres sociétés". A travers, "Aâzzi akked Aâzzoul" (le rouge gorge et le préféré), héros d'une nouvelle série, le bédéiste fait vivre et tente d'installer dans la durée, ses deux personnages autochtones dans des trames et des décors qui répercutent leur environnement socioculturel au quotidien. "J'écrirai et je dessinerai toujours pour raconter mon pays, je pense que c'est l'une des meilleures manières de défendre, promouvoir et transmettre le patrimoine", a conclu l'artiste. Né en 1968, Kamel Bentaha a commis ses premières publications en 2013 à travers une série de caricatures qui le conduiront à travailler comme dessinateur de presse dans un des quotidiens nationaux.

Comptant à son actif six publications, l'artiste promène ses deux héros dans différentes aventures passionnantes, dont "Tamacahut N Tsekkurt" (le conte de la perdrix), dans lequel il rend hommage au regretté "IDIR" (1945-2020), chantre de la chanson algérienne d'expression amazighe. Kamel Bentaha a obtenu deux prix au FIBDA, celui du Jeune talent en 2016, alors qu'en 2021, il est monté sur la troisième marche du podium. Placé sous le thème du patrimoine, le 14e Fibda se poursuit jusqu'au 8 octobre à l'esplanade Riad El Feth), avec la participation d'éditeurs de bande dessinée algériens et étrangers d'une dizaine de pays. Parmi les Nations présentes au 14e FIBDA, l'Italie, le Japon (invité d'honneur), la France, le Congo, l'Egypte, le Liban et le Mexique qui marque sa première participation à ce festival.

OPÉRA D'ALGER Concert de musique andalouse en célébration du Mawlid Ennabaoui

Un concert prolifique de musique andalouse a été animé samedi à Alger par la cantatrice à la voix suave, Lila Borsali, en célébration du Mawlid Ennabaoui Ech'Charif, devant un public nombreux et recueilli. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, le spectacle, rendu en deux parties durant près de 90 mn, a été placé sous le thème de "Rouh Ennoufous", un voyage onirique vers la paix intérieure, la quiétude, l'amour et le sentiment de félicité. Après quelques istikhbars au qanun, luth et violon, exécutés dans les gammes apaisantes du mode mineur, la douzaine de musiciens, brillamment dirigés par Leila El Kebir au violon alto, a interprété un prélude musical qui a donné le "La" à la première partie du concert, dans une ambiance empreinte de convivialité. Dans une scénographie soft et ramassée et un éclairage, aux atmosphères feutrées, la cantatrice, très applaudie par l'assistance, a fait son entrée dans une tenue verdâtre de haute couture traditionnelle, ornée de belles broderies en fil doré. Lila Borsali, face à sa tablette électronique qui lui sert d'aide mémoire, a entamé, dans la solennité du moment, noubet Raml El Achiya, rendue dans ses déclinaisons rythmiques et mélodiques. Avec une voix présente et étoffée la chanteuse a entonné notamment, Metchaliya, Touchia, Chams El Achiya Tasfar (M'çaddar), Selli Houmoumek (Btayhi 1), Harq Eddana (Btayhi 2), Lazala (derj 1), Dahrek, (Derj 2) Ma Achkou Chaki (Istikhbar), Wa Achiya (Nsraf1), Qad Ata Waqtou El Hana (Nsraf 2), Ya Mouqabil (N'çraf - M'khiless) et "Echamsou Malet Nahwa Essoufoura (Mokhless). La complexité des cadences irrégulières que l'ensemble des musiciens maîtrisait parfaitement, dénote d'un travail de préparation rigoureux, entretenu avant le concert, une attitude qui n'est pas étrangère à Lila Borsali, une artiste professionnelle et exigeante en qualité. Devant un public conquis avec qui la chanteuse échangeait par moments, la deuxième partie a été consacrée aux chants spirituels, à l'instar des pièces, Safate Ennadra, Hayaw Nzourou, Bin Mekka Wel Madina et Zad Ennabi, interprétés à l'occasion d'El Mawlid Ennabaoui Echarif. Les textes au lyrisme poétique, ont été rendus sur un support musical relevé, avec les sonorités denses des instruments, exécutant de belles partitions qui ont restitué avec l'ensemble des musiciens, la valeur du travail et de l'exercice permanent qui a toujours valu au concert d'être apprécié de tous. L'orchestre, évoluant sous l'œil bienveillant de Leila El Kebir au violon alto, était composé de, Ghouti Hadjila à la Derbouka, Sofiane Bouchafa au Tar, Saïd GAOUA au set de percussions, Farid Mokkeddem au Ney, Rassim Bouabdellah à la Kouitra, Imad El Houari au Qanun, Djilali Rahmoun au Rebab, Salihia Ould Moussa au Luth, Hamza Bellouti au violoncelle et Rafiq Benhamed au violon. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le concert, "Rouh Ennoufous", marque l'ouverture de l'année artistique 2022-2023 de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

Les courses en direct



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
LUNDI 10 OCTOBRE 2022 - PRIX : KEMIA - TROT ATTELE
DISTANCE : 2 200 M - DOTATION : 400 000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Dolly Desbois, la candidate à battre

Ce lundi 10 octobre on revient à l'hippodrome du Caroubier avec ce prix Kemia réservé pour chevaux demi-sang trotteurs français n'ayant pas totalisé la faible somme de 25 000 dinars depuis avril passé. Il faut dire d'abord que cette épreuve a été organisée en toute dernière minute par les techniciens, une initiative bien reçue par les turfistes. Bref, cela dit, nous vous conseillons le pronostic suivant : Dolly Desbois c'est le logique gagnant, en compagnie du trio formé de : Violine Legrand, Calypse de Guez et Adrenaline du Vey qui vont disputer la deuxième place, mais ils doivent se méfier de French Design.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. VORTEX D'ANJOU. Il est encore une fois confronté à une tâche assez difficile. À revoir.

2. ALIZEA BEGONIA. Pas évident. À revoir.

3. ADRENALINE DU VEY. Au premier poteau, elle peut décrocher une quatrième ou cinquième place, le lot est assez amoindri à l'arrière.

4. CO LOVELY CATH. Cette jument est difficile à manier, avec la drive du jour, elle peut réussir un bon parcours. Mais juste pour une cinquième place.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
K. MEZIANI	1	VORTEX D'ANJOU	S. MEZIANI	2200	S. MEZIANI
M. LAMARI	2	ALIZEA BEGONIA	R. TARZOUT	2200	L. LAMARI
M. BENDJEKIDEL	3	ADRENALINE DU VEY (0)	AM. BENDJEKIDEL	2200	PROPRIÉTAIRE
MME SMIDA	4	CO LOVELY CATH (0)	ABM. BOUBAKRI	2200	A. TIAR
A. TIAR	5	VIOLINE LEGRAND (0)	N. TIAR	2200	PROPRIÉTAIRE
B. SAFSAF	6	SUPRAMOUR DAUGUSTE (0)	C. SAFSAF	2200	C. SAFSAF
A. BENAYAD	7	DOLLY DESBOIS (0)	A. BENAYAD	2200	M. BECHAIRIA
Y. MEZIANI	8	VERONE QUEEN	M. HAMLIL	2200	S. FILIRI
O. ABBES/SA. FOUZER	9	CALYPSE DE GUEZ (0)	S. FOUZER	2200	R. FOUZER
A. BENHABRIA	10	BEGUIN MESLOIS	A. BENHABRIA	2200	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	11	ECLAIRE DU MARGAS (0)	N. HADDOUCHE	2225	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	12	FRENCH DESIGN	Y. MEZIANI	2225	PROPRIÉTAIRE

5. VIOLINE LEGRAND. Cette vieille trotteuse aime bien courir sur sa fraîcheur. Elle est même capable de disputer les meilleures places du podium.

6. SUPRAMOUR DAUGUSTE. Tâche difficile.

7. DOLLY DESBOIS. Sur sa forme, elle ne fera qu'une bouchée de ce lot. À suivre.

8. VERONE QUEEN. Tâche difficile.

9. CALYPSE DE GUEZ. Après un bon repos, elle revient en piste logiquement avec une meilleure forme. On ne peut la négliger.

10. BEGUIN MESLOIS. Il revient en piste après huit mois d'absence. Je crains que ses chances sont minces. Tâche difficile.

11. ECLAIRE DU MARGAS. Ce cheval est habitué à courir avec

plus meilleurs, avec un minimum de forme, il sera dans le coup. Méfiance.

12. FRENCH DESIGN. Ses quatre dernières courses sont assez bonnes pour se frayer une bonne place à l'arrivée. À reprendre.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7. DOLLY DESBOIS - 5. VIOLINE LEGRAND - 3. ADRENALINE DU VEY - 9. CALYPSE DE GUEZ - 12. FRENCH DESIGN

LES CHANCES

11. ECLAIRE DU MARGAS - 4. CO LOVELY CATH

Inde: un tigre «mangeur d'hommes» abattu après avoir tué 9 personnes



Un tigre surnommé "le mangeur d'hommes du Champaran" a été abattu par la police indienne après avoir tué au moins neuf personnes, au cours d'une vaste opération impliquant 200 personnes dont des pisteurs à dos d'éléphant, ont indiqué dimanche des responsables. Le grand félin avait terrorisé les habitants des environs de la réserve de tigres de Valmiki dans le Champaran, dans l'est de l'Inde, tuant au moins six personnes depuis un mois dont une femme et son fils de huit ans samedi. Avant même ces deux derniers morts, les autorités avaient qualifié le tigre - semble-t-il un mâle âgé de trois ou quatre ans - de "mangeur d'hommes", ce qui signifie qu'il pouvait être abattu. Les tentatives précédentes pour neutraliser l'animal avaient échoué. "Deux équipes sont entrées dans la forêt sur deux éléphants samedi après-midi et une troisième a attendu à l'endroit où nous pensions que le tigre allait sortir, et nous avons tiré (...) pour le tuer à cet endroit", a fait savoir à l'AFP, le chef de la police locale, Kiran Kumar. Alors que des villageois frappaient des récipients en fer blanc, il a fallu près de six heures à l'équipe, composée de huit tireurs et d'environ 200 membres du département des forêts, pour achever l'opération, a relaté M. Kumar. Les défenseurs de l'environnement accusent l'expansion rapide des implantations humaines autour des forêts et des principales voies de passage des animaux sauvages - comme les éléphants et les tigres - d'être à l'origine de l'augmentation des heurts entre humains et animaux dans certaines régions de l'Inde. Près de 225 personnes ont perdu la vie dans des attaques de tigres entre 2014 et 2019 en Inde, selon les données du gouvernement. Et plus de 200 tigres ont été tués par des braconniers ou par électrocution entre 2012 et 2018, révèlent ces statistiques. L'Inde abrite environ 70% des tigres de la planète, avec 2.967 tigres dans le pays en 2018.

Pékin lance son satellite d'exploration solaire dans l'espace

La Chine a envoyé hier, un satellite d'exploration solaire dans l'espace depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest du pays, contribuant ainsi aux efforts scientifiques du pays pour découvrir les secrets du Soleil. L'observatoire solaire spatial avancé (ASO-S) a été lancé à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-2D à 07h43 (heure de Pékin) et est entré en orbite planifiée avec succès.

L'Algérienne Meriem Seddiki distinguée au Concours internationale de compositions épistolaires

L'élève algérienne Meriem Seddiki a reçu la "mention spéciale" du jury de l'Union postale universelle (UPU) au 51e Concours international de compositions épistolaires pour les jeunes consacré à la crise climatique, a annoncé le ministère de la Poste et des Télécommunications. La lettre de la représentante de l'Algérie à ce concours a été la seule d'Afrique à recevoir la "mention spéciale", aux côtés des compositions épistolaires des représentants de Chypre, de la Géorgie, du Sri Lanka et du Vietnam, a précisé le communiqué. Ce résultat exceptionnel "vient couronner la participation record



et qualitative de nos enfants à l'édition nationale du concours de cette année", a souligné le ministère, estimant qu'"il incitera davantage d'élèves à participer à la

prochaine édition, dont les détails seront dévoilés les prochaines semaines, et à faire honneur à l'Algérie à l'international". Ce concours vise à dévelop-

per les compétences épistolaires des enfants et leur aptitude à exprimer clairement leurs pensées par des mots. Il a également pour vocation de les sensibiliser à l'importance du rôle socio-éducatif des services postaux dans le monde. A noter que la lettre du lauréat du concours national de compositions épistolaires est soumise à l'Union postale universelle pour représenter l'Algérie au Concours international. Les représentants de la Turquie, du Sultanat d'Oman et du Guyana ont remporté, respectivement, les trois premières places du Concours international.

Alger : démantèlement d'une association de malfaiteurs impliquée dans le vol de plus de 80 kg de câbles téléphoniques



Les services de Sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued (Alger) ont procédé au démantèlement d'une association de malfaiteurs constituée de deux individus impliquée dans le vol de plus de 80 kg des câbles téléphoniques, a indiqué dimanche un communiqué de ces services. L'affaire a été traitée suite à une plainte déposée contre X, auprès des services de la Sûreté urbaine par l'entreprise touchée par le vol des câbles téléphoniques ayant occasionné d'importants dégâts suite aux coupures des réseaux téléphoniques et d'Internet dans plusieurs entreprises publiques et privées. Les éléments de la Police ont mis en place un plan bien ficelé qui a permis l'interpellation de deux individus en flagrant délit de vol des câbles téléphoniques et en possession d'une quantité importante de fibres téléphoniques, estimée à près de 80 kg, et d'un câble téléphonique d'environ 20 mètres de long. Les outils utilisés dans ce vol ont été saisis, dont des armes blanches prohibées. Après finalisation des procédures légales, les deux mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes.

Une tonne de cocaïne saisie dans de la litière pour chats au Brésil

Plus d'une tonne de cocaïne a été saisie dans la nuit de vendredi à samedi au Brésil, dans un camion qui transportait de la litière pour chats, rapportent des médias, citant la Police routière fédérale (PRF). La saisie a eu lieu dans l'Etat de Minas Gerais (sud-est), près de la ville de Montes Claros, quand les agents ont fouillé le camion qui se rendait à Salvador de Bahia (nord-est). "Grâce aux chiens renifleurs, les agents ont repéré environ 1.140 kg de cocaïne, dans des sacs cachés sous la cargaison de sable à litière pour chats", a expliqué la PRF dans un communiqué, relayé par des médias. Cette saisie a "représenté une perte d'environ 205 millions de réals (40 millions d'euros) pour les narcotrafiquants".

La Grèce frappée d'un séisme de magnitude 5,0

Un tremblement de terre sous-marin d'une magnitude de 5,0 a frappé le centre de la Grèce tôt hier, sans que l'on signale dans l'immédiat de dégâts ou de blessés. Selon l'Observatoire national d'Athènes, la secousse a eu lieu à 01H02 heure locale (22H02 GMT) à une profondeur de 12,7 kilomètres dans le golfe de Corinthe, à

environ 100 kilomètres à l'ouest d'Athènes. La secousse a été ressentie dans la capitale mais aussi dans le Péloponnèse. Située sur plu-

sieurs lignes de faille géologiques, la Grèce est régulièrement frappée par des tremblements de terre. En octobre 2020, un tremblement de terre

de magnitude 7,0 en mer Egée avait tué deux personnes sur l'île grecque de Samos et plus de 100 dans la ville côtière turque d'Izmir.

MISE AUX POINGS

«Les efforts de la diplomatie algérienne se poursuivent en vue de concrétiser son orientation stratégique, en s'engageant à servir et à accompagner la communauté nationale établie à l'étranger»

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra



Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

MÉTÉO D'ALGER

Lundi 10 octobre 2022

26 °C / 18 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 14 km/h
Humidité : 68%

Dans la nuit : Dégagé
Vent : 8 km/h
Humidité : 84%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Lundi 14 rabi el awal 1444

Dohr : 12h35

Assar : 15h49

Maghreb : 18h22

Ïcha : 19h40

Mardi 15 rabi el

awal 1444

Sobh : 05h26

Chourouk : 06h52

EN DÉPIT DES MESURES ANNONCÉES POUR LES SOULAGER

Les écoliers subissent toujours la lourdeur du cartable

Alors que le ministère de l'Éducation nationale (MEN) s'est engagé à prendre au sérieux la lourdeur du cartable en annonçant plusieurs mesures sensées être appliquées à partir de la rentrée, force est de constater que les écoliers à travers la majorité des établissements scolaires continuent de faire face à ce problème.

Après 21 jours de la rentrée des classes, il semble que les instructions données aux différentes directions de l'éducation en vue d'atténuer le poids du cartable, ne soient pas respectés. Il suffit, seulement, de faire un tour devant les établissements scolaires à l'heure de la rentrée des élèves en cours pour constater de visu que ces derniers continuent de porter des sac-à-dos dont le poids dépasse largement les normes, et ce en dépit des risques que cela pourrait avoir sur leur santé. À Baraki, Birtouta, Salembier, à Bab El-Oued ou encore au Golf dans la capitale, les élèves sont dans la même situation. C'est en ayant le corps courbé vers l'avant, et les épaules tombantes qu'ils se rendent tous les jours à



leurs classes, au su et au vu des responsables d'établissement à commencer par les directeurs.

En effet, ces derniers sont les premiers à être pointés du doigt car il est important de rappeler que le ministre du secteur, Abdelhakim Belabed, avait déclaré à la veille de la rentrée que pour la réduction du poids du cartable pour les élèves du primaire, il a été décidé de fournir et de

conserver un deuxième exemplaire du livre au niveau de l'école. Chose qui semble n'avoir pas été fait par les directeurs puisque la majorité des élèves approchés affirment qu'ils sont contraints de porter tous leurs livres car n'ayant pas de deuxième exemplaire à l'école et n'ont également pas de casiers où ils pourraient les laisser. Il faut souligner aussi que même les listes des affaires scolaires publiées par le ministère de l'Éducation n'ont pas été respectées par les enseignants qui demandent aux élèves de se procurer d'autres fournitures. Un état de fait qui a contribué à rendre le sac-à-dos des écoliers plus lourd.

Et c'est le cas de le dire pour les élèves du cycle moyen qui eux aussi souffrent encore plus de ce problème, voir même de manière plus aggravée, car dans certains établissements de la capitale au Golf par exemple, les élèves du CEM (Ammar Yacef) sont tous les jours contraints de prendre avec eux l'ensemble de leurs affaires scolaires y compris les manuels pour la simple raison que les programmes quotidiens des cours n'ont pas été faits. Face à cela il faut reconnaître que les responsables du MEN n'ont pas pu tenir leurs engagements car c'est eux qui sont sensés suivre et contrôler la situation et notamment le niveau d'application des instructions liées au problème du poids du cartable. Il aurait été plus judicieux de mettre en place des commissions afin de constater la réalité du terrain sachant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait lui-même abordé ce problème en appelant à trouver des solutions efficaces pour y mettre un terme.

Ania Nch

COUR D'ALGER

10 ans de prison ferme requis contre Mohamed Loukal

Une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions DA a été requise, hier, par la Cour d'Alger, contre l'ancien ministre des Finances, Mohamed Loukal, poursuivi pour des faits de corruption lorsqu'il était P-DG de la Banque extérieure d'Algérie. Le parquet a requis la même peine contre le dénommé Mourad Soula (courtier immobilier) et 5 ans de prison ferme contre le dénommé Rabet Azzedine, ancien P-DG par intérim de la BEA, avec la confiscation de tous les biens saisis (mobiliers, immobiliers et comptes). Le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné Mohamed Loukal à 6 ans de prison ferme et une amende d'un million DA. Plusieurs chefs d'accusation sont retenus contre Mohamed Loukal et ses co-accusés, dont la dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus avantages lors de l'acquisition d'un nouveau siège pour la BEA à Hydra pour 110 milliards de centimes, tandis que l'expertise commandée a conclu que son prix ne dépassait pas 102 milliards de centimes.

R. N.

SOUS-RIRE

La première ministre Française Elisabeth Borne à Alger

Le slogan de sa visite est :



BOUIRA

Un homme de 48 ans se donne la mort

Les cas de suicide se multiplient d'une manière effrayante à travers la wilaya de Bouira, ces dernières années. En effet, hier, encore un homme de 48 ans s'est donné la mort par pendaison au quartier « Rab Bouira », à la sortie Est du chef-lieu de la wilaya, selon un communiqué de la cellule de communication de la direction de la Protection civile. Le corps sans vie de la victime de cet acte de désespoir a été retrouvé pendu à un arbre, à la lisière du village, par des habitants du quartier. Alertés les sapeurs-pompiers se sont rendus sur les lieux du drame en compagnie des éléments de la Gendarmerie nationale relevant de la brigade de Bouira. Le corps du défunt a été placé à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf, en attendant son autopsie comme cela a été ordonné par le procureur instructeur près le tribunal. Cet acte de trop est le quatrième du genre à être enregistré sur le territoire de la wilaya depuis ces derniers six mois.

Omar Soualah

SALON INTERNATIONAL DE L'OPTIQUE ET DE LA LUNETTERIE

Du 10 au 12 novembre à Alger

Le lancement de la 16^{ème} édition du Salon International de l'Optique et de la Lunetterie « SIOL'ALGERIE », est prévu le 10 novembre prochain à Alger, pour durer jusqu'au 1er du même mois, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué. Selon la même source, ce salon va jeter la lumière sur « ce qui se produit en Algérie dans le domaine de l'optique ainsi que sur les innovations » et, constituera, poursuit-on, « grâce aux rencontres entre professionnels nationaux et étrangers, un lieu d'échange d'expériences sur les différentes offres ». Placée sous le parrainage des ministres de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé, cette manifestation représente, selon la même source « un carrefour d'échanges » où se conjuguent à la fois, santé, technicité, performance et mode. Il s'agit aussi d'un rendez-vous annuel où se croisent fabricants de verres, laboratoires, représentants de marques internationales et distributeurs. Des journées professionnelles sont prévues, durant les deux jours du Salon, où les questions liées à la filière seront débattues.

L. Zeggane

SALON INTERNATIONAL DE L'IMMOBILIER, DU BÂTIMENT ET DES TP

Coup d'envoi à Oran

de la 19^e édition

Le Salon international de l'immobilier du bâtiment et des travaux publics (Batiwest) a ouvert hier ses portes au Centre des conventions (Mohamed Benahmed) d'Oran pour la tenue sa 19^e édition. La manifestation qui devra se poursuivre jusqu'à jeudi 13 octobre enregistre la participation de 100 exposants, a fait savoir son commissaire, Zoubir Ouali. Organisé par l'agence (S.B. Events Company) sous le slogan (Ensemble pour construire l'Algérie nouvelle), ce salon regroupe des sociétés nationales et étrangères du Portugal, de la Tunisie, de la Chine et de la Finlande, a souligné Zoubir Ouali. Ce rendez-vous économique constitue un espace de rencontres et d'échanges d'expériences entre les professionnels du secteur de l'immobilier et du logement dans la perspective de nouer des relations de partenariat avec des entreprises étrangères participantes avec la tenue de rencontres bilatérales, a-t-on souligné. Lors de cet événement économique devenu une tradition annuelle dans la ville d'Oran, des journées d'étude sur le secteur de la construction, de l'habitat et des énergies renouvelables en Algérie sont programmées.

A. Nch